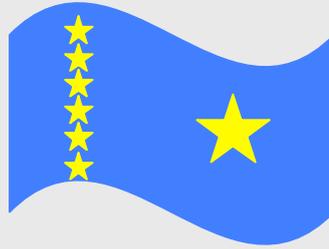


République Démocratique du Congo



PROVINCE ORIENTALE

**DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION
DE LA PAUVRETE**

(DRAFT 2)

Août 2005.

Carte Géographique da la Province

TABLE DES MATIERES

	Carte géographique	1
	Table des matières	2
	Liste des acronymes	4
	Liste des tableaux	5
	Profil général de la Province	6
	Résumé Exécutif	7
0	Introduction	9
I	Contexte de l'Elaboration du DSRP	12
1.1	Contexte physique	12
1.2	Contexte administratif	12
1.3	Contexte politique et institutionnel	13
1.4	Contexte social et culturel	14
1.5	Contexte économique	15
II	Processus de l'Elaboration du DSRP Provincial	16
2.1	Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial	16
2.2	Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté	17
2.3	Elaboration de la Monographie Provinciale	18
2.4	Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base	19
2.5	Enquête sur la perception de la pauvreté	21
2.6	Enquête sur l'emploi, le secteur informel et les conditions de vie des ménages	21
2.7	Rédaction et validation du DSRP	22
III	Diagnostic Provincial de la Pauvreté	23
3.1	Perception de la pauvreté	23
3.2	Problèmes de pauvreté	26
3.3	Pauvreté des ménages	36
3.3	Déterminants ou Causes de la pauvreté	42
3.4	Efforts de lutte contre la pauvreté	43
IV	Stratégie de Réduction de la Pauvreté	46
4.1	Paix, Bonne Gouvernance et Décentralisation	46
4.2	Croissance Pro-Pauvre	49

4.3	Réhabilitation et Construction des Infrastructures de Base	54
4.4	Renforcement du Programme de Développement Humain	56
4.5	Appui à la Dynamique Communautaire	64
V	Mécanisme de Mise en Œuvre du DSRP et Conditions de Réussite	65
5.1	Mécanisme de Financement du DSRP Provincial	65
5.2	Mécanisme de Suivi-évaluation	65
5.3	Contraintes et risques dans la mise en œuvre du DSRP provincial	66
	Conclusion	72
	Annexes	73
	Matrice de Planification	74

Listes des acronymes

- **B M** : Banque Mondiale
- **C TB** : Coopération Technique Belgique
- **CCAP** : Contrôle Citoyen de l'Action Publique
- **DDP** : Développement Décentralisé Participatif
- **DSRP** : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
- **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- **FGT** : FORGETH GREEN ET TORBEECK
- **MARP** : Méthode Accélérée de Recherche Participative
- **MONUC** : Mission de l'Observation des Nations Unies au Congo
- **MICS2** : Multiple Indicator Cluster Survey (2001) ou Enquête par grappes à indicateurs multiples
- **NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et Communication
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- **PAM** : Programme Alimentaire Mondiale
- **PIB/HAB** : Produit Intérieur Brut par habitant
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **PPTTE** : Pays Pauvres Très Endettés
- **RDC** : République Démocratique du Congo
- **SEP** : Suivi Evaluation Participatif
- **UE** : Union Européenne
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- **UNOPS** : Système des Nations Unies pour les Opérations
- **UPPE- SRP** : Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de mise en oeuvre de Stratégie de Réduction de Pauvreté

Liste des tableaux

Profil Général de la Province

N°	Paramètres	Province Orientale	Pays
1.	Superficie en km2	503.239	2.345.000
2.	Districts	4	25
3.	Villes	1	25
4.	Territoires	24	145
5.	Commune	6	97
6.	Secteurs/ Chefferies	198	737
7.	Groupements	1.175	5.426
8.	Quartiers	69	1.996
9.	Cités	32	190
10.	Population	8.292.458	58 millions
11.	Densité habitants au Km2	15	25
12.	Densité la + forte (Mahagi)	250	
13.	Densité la - faible (Bafwasende)	2,5	
14.	Nombre Habitants par Médecin	47.933	
15.	Taux de prévalence du VIH/ SIDA/ Ville de Kisangani en 2004	6,5	5,0
16.	Taux de prévalence de la malnutrition chronique en 2001	39,8	38,9
17.	Espérance de vie à la naissance (MISC 2)	43,3	
18.	Taux net de scolarisation au primaire en 2001	49,5	51,7
19.	Ration Filles/ Garçons au Primaire en 2003/2004	38,4	
20.	Taux d'alphabétisation des adultes (MISC2 en 2001)	65,8	
21.	Nombre calories par personne par jour	1.758	1.836
22.	Taux d'accès à l'eau potable en 2001	40,7	45,7

Résumé Exécutif

La Province Orientale est la plus vaste province du pays de part sa superficie (503.239 Km²). Elle est dotée d'énormes ressources naturelles et humaines mais se retrouve aujourd'hui parmi les provinces les plus pauvres du pays selon certains indicateurs de développement. Les conflits armés à répétition et les conflits interethniques en Ituri sont les plus importants déterminants de la pauvreté dans cette partie du territoire national. L'image récente de la Province est donc peinte dans la Monographie élaborée d'octobre 2004 à mars 2005.

Le contexte de l'élaboration du DSRP est marqué dans la Province Orientale par la reconstruction du territoire provincial autrefois morcelé par les divers mouvements politico militaires, un nombre encore élevé des personnes déplacées et des réfugiés, l'enclavement des villes et des villages, le délabrement des tissus économiques, l'insécurité encore persistante dans certains milieux comme en Ituri, la démobilisation des ex combattants et, par-ci par-là, la réhabilitation de quelques infrastructures socio- économiques.

Les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base, conduites dans douze Territoires et la Ville de Kisangani à la fin de l'année 2004 analysent tous les aspects de la pauvreté et proposent des stratégies et actions prioritaires à mener sur terrain. Cette activité a été couplée par une enquête quantitative légère sur la perception de la pauvreté réalisée dans les mêmes villages et quartiers que les consultations participatives. Les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel ont complété l'appréciation de la pauvreté essentiellement dans sa dimension monétaire.

Les grands problèmes de développement de la Province tels que diagnostiqués par les populations sont : i) l'impraticabilité des infrastructures de transports et par conséquent l'enclavement des entités administratives ; ii) la persistance des crises politiques, des conflits armés et de l'insécurité ; iii) l'insuffisance ou l'insécurité alimentaire ; iv) la carence des emplois et le chômage généralisé ; v) les difficultés d'accès au système éducatif ; vi) la précarité de la santé des populations en général, et en particulier celle des mères et enfants ; vii) l'absence d'un environnement durable et d'un cadre de vie viable ; viii) la prévalence de l'épidémie à VIH/SIDA ; ix) le faible respect du genre et la faible protection sociale des groupes vulnérables.

Ces problèmes ont pour causes principales : i) la mal gouvernance politique, administrative, judiciaire et économique ; ii) les guerres à répétition et la persistance des conflits interethniques ; iii) la non participation de la population à la gestion de la province ;

Pour changer cet état de chose, quelques axes stratégiques et actions prioritaires ont été arrêtées lors des consultations. Elles concernent la restauration et la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance ; la décentralisation de la gestion administrative et économique ; la réhabilitation des infrastructures de communication dont les routes, les chemins de fer, les voies fluviales et lacustres ;

Enfin, pour la mise en œuvre du DSRP provincial, les principaux indicateurs de suivi- évaluation dans les différents secteurs clés sont définis. Le mécanisme de mise en œuvre a été proposé par la population. Une bonne mobilisation des ressources financières au niveau de la province et du trésor public est une des conditions de réussite. Les ressources de l'Initiative PPTTE viendront compléter les ressources traditionnelles. Les efforts de la solidarité internationale sont également nécessaires pour ce processus. Enfin, les Organisations des Communautés de base devront contribuer à la réalisation de certaines actions communautaires de lutte contre la pauvreté.

Introduction

La République Démocratique du Congo est comptée parmi les pays pauvres très endettés du monde malgré ses immenses potentialités naturelles, économiques, du sol-sol et humaines. La population congolaise vit dans une pauvreté extrême aggravée par des événements multiples dont la mal gouvernance, les guerres, les crises politiques consécutives à la longue et difficile transition politique. Près de 80 % de sa population survivent à la limite de la dignité humaine.

Les ménages congolais, particulièrement ceux vivant dans les régions affectées par les conflits, ont payé un lourd tribut. Ils ont vu leurs actifs essentiels de la vie considérablement détruits. L'accès aux services et aux infrastructures socio-économiques de base a été considérablement réduit. Les mouvements migratoires intenses des régions Est vers les Zones non en conflits, surtout vers les milieux urbains, ont exacerbé la vulnérabilité de populations.

La Province Orientale, la plus vaste et la plus peuplée, est la plus exposée à toutes les formes des crises politiques depuis les premières heures de l'indépendance. Après la rébellion muleliste de 1964, elle fut le théâtre de toutes les factions rebelles de 1998 à 2003. Les conséquences de ces turpitudes sont incalculables sur la vie de la population devenue plus pauvre qu'avant. Les conflits interethniques dans le District de l'Ituri ont davantage plongé la population de cette partie du territoire nationale dans la grave misère.

Pour faire face à cette situation, la République Démocratique du Congo s'est engagée à lutter contre la pauvreté en s'impliquant depuis juillet 2001 dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

La mise en œuvre du Document Intérimaire a porté des résultats concluants sur plusieurs plans de la vie nationale. En décembre 2003, le Gouvernement a lancé le processus d'élaboration du DSRP Final dont la production est programmée en Août 2005.

La nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté se veut un processus participatif et décentralisé. La RDC est un sous continent dans un continent. Les réalités et les problèmes de la pauvreté se présentent très différemment d'une province à une autre. C'est pourquoi, il y a nécessité de doter chaque province de

son propre DSRP et plus tard chaque territoire ou communauté de son document communautaire.

Sous cette vision, la Province Orientale élabore son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté après les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base et l'élaboration de la monographie provinciale.

En tant que tel, le RSRP de la Province Orientale articule son contenu conceptuel et ses perspectives temporelles dans le cheminement de la vision 11/25 définies par le DSRP national.

La vision 11 / 25

La vision du développement de la RDC (vision 11/25) repose sur la nécessité de mobiliser la société pour :

- atteindre, dans la mesure du possible, les objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2025 ;
- recouvrer la place de la RDC en Afrique par le rattrapage des pays se trouvant en bonne position dans ce continent (l'Afrique du sud) ;
- amorcer la convergence vers les pays de tête de peloton dont le revenu par habitant se situe à plus de 10.000 USD

La matérialisation de cette vision dans le DSRP provincial consistera à opérer un exercice de réhabilitation des ménages pauvres sur base de l'acquisition des actifs jugés indispensables à la réussite de la lutte contre la pauvreté.

Encadré n° 1. Vision 11/ 25

<p>Tous les jeunes adultes en R.D.Congo :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficieront de : 	<ul style="list-style-type: none"> • Soins de santé préventifs y compris eau et système sanitaire • L'accès à des soins de santé abordables, surtout pour les mères et les enfants • La vaccination contre les maladies infantiles • Suffisamment de nourriture adéquate, surtout pour les jeunes enfants, les adolescentes et les jeunes mères • La protection personnelle contre le VIH/SIDA • Un niveau de vie au dessus du seuil de pauvreté
--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Auront droit à : 	<ul style="list-style-type: none"> • Autant d'années d'éducation que possible(de préférence au moins 10) • Une éducation donnant aux enfants les compétences pour leur permettre de trouver un emploi décent ou d'entreprendre et de s'auto employer
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposeront de : 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités suffisantes pour l'acquisition des biens ,tels que la terre et autres actifs ou ressources • Secteurs développés créant de l'emploi pour les jeunes d'aptitudes diverses • Protection des moyens d'existence des familles les plus pauvres et vulnérables
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vivront en sécurité (avec accès aux marchés et ressources, et suffisamment de biens pour éviter que leurs familles soient affectées par les chocs 	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants grandissant avec des parents et des communautés ayant le temps de s'occuper de leurs enfants • Enfants soutenus par leurs familles et communautés, protégés contre l'exploitation et la violence, élevés dans un environnement à visage humain • Paix et sécurité dans tout le pays • Développement humain assuré

Les développements qui suivent s'articulent autour de cinq chapitres. Le premier expose brièvement le contexte d'élaboration du DSRP de la Province Orientale (physique et administratif, politique et institutionnel, économique et socioculturel). Le second chapitre évoque le processus d'élaboration du DSRP provincial. Le troisième fait le point sur le diagnostic de la pauvreté et les efforts de lutte contre la pauvreté en Province Orientale. Dans le quatrième et cinquième chapitre, nous procédons successivement à l'examen en détail du contenu de stratégies de réduction de la pauvreté et de mécanismes de mise en œuvre de ces stratégies et ses chances de réussite.

Chapitre I : CONTEXTE DE L'ELABORATION DU DSRP

1.1. Contexte physique

La Province Orientale est située au Nord- Est du pays et s'étend du 1^{er} parallèle Sud au 5^{ème} parallèle Nord et du 23^{ème} au 31^{ème} méridien à l'Est du Greenwich. Elle est limitée par la République Centrafricaine et le Soudan au Nord, les Provinces du Nord- Kivu, du Maniema et du Kasai Oriental au Sud, l'Ouganda à l'Est et la Province de l'Equateur à l'Ouest. Sa superficie est de 503.239 Km², soit le 1/5 de la superficie totale du pays.

La Province orientale est caractérisée par un relief peu varié : une plaine qui s'étend au Sud- Ouest, les plateaux dont les altitudes varient entre 500 et 1500 m et la chaîne de Monts Bleus dont le sommet culmine dans le massif d'Aboro entre les Territoires de Djugu et de Mahagi. Le climat équatorial continental sans saison sèche déterminée et le climat tropical avec une saison sèche marquée prédominent la Province. La moyenne régionale des températures annuelles se situe autour de 23,9° C avec un maximum de 30° C et un minimum de plus ou moins 19°C. Les précipitations abondantes atteignent 2.000 mm/ an au Sud-Ouest (Territoire de Yahuma) et 1.100 mm / an au lac Albert.

Les principaux groupes de sols rencontrés dans la Province Orientale appartiennent au groupe des sols tropicaux ferrallitiques riches en fer et en alumine.

La Province est subdivisée en trois zones phyto- géographique : la forêt équatoriale dense et humide (350.000 Km de superficie) dans le District de la Tshopo et une partie des autres Districts, la savane au Nord des Uélé et à l'Est de l'Ituri ; et la végétation hétérogène d'altitude.

La Province Orientale est presque entièrement située dans le bassin du fleuve Congo, à part certaines parties des Territoires de Aru, Mahagi, Djugu et Irumu qui, à l'Est, font partie du bassin du Nil.

1.2. Contexte administratif

La Province Orientale est la plus vaste de toutes les Provinces du pays. Elle est administrativement subdivisée en 5 Districts : Bas- Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo et la Ville de Kisangani. Les Districts sont subdivisés à leur tour en 24 Territoires et 6 Communes. Ces territoires sont Bafwasende, Banalia, Basoko,

Opala, Isangi, Ubundu, Yahuma, Buta, Bondo, Bambesa, Aketi, Ango, Poko, Dungu, Rungu, Niangara, Watsa, Wamba, Faradje, Irumu, Djugu, Aru, Mahagi, Mambasa. Les Communes de la Ville de Kisangani sont Makiso, Tshopo, Kisangani, Kabondo, Lubunga et Mangobo. Ces six Communes sont subdivisées en 72 Quartiers administratifs. Les territoires, quant à eux, comprennent 198 Secteurs et Chefferies ainsi que 7 Cités.

Sur le plan judiciaire, la Province Orientale dispose d'une Cour d'Appel à Kisangani, de quatre Tribunaux de Grande Instance et de deux Tribunaux de Paix, tous à Kisangani.

1.2. Contexte politique et institutionnel

La Province Orientale est parmi les Provinces les plus durement frappées par les conflits armés qui ont endeuillé la population congolaise entre 1998 et 2003, année officielle de la réunification politique. Toutes les ambitions politiques trouvaient des champs de prédilection dans la Province. La province a été morcelée entre plusieurs mouvements politico-administratifs avec l'appui des pays voisins.

Le District de l'Ituri aura été le plus dangereux et le plus invivable de toute la RDC durant ces dernières années. Mis à part les conflits armés qui ont opposé les différentes fractions armées dans cette partie du pays, les conflits interethniques Hema - Lendu auront été les plus meurtriers et les plus dévastateurs. Ils ont été instrumentalisés pendant cette période d'agression et de rebellions et ont occasionné beaucoup de pertes en vies humaines, de déplacés de conflits, de destructions des infrastructures socio-économiques. Des villages tout entiers ont disparu. Plusieurs centaines de kilomètres de route n'existent plus. De milliers de gros bétails ont été emportés ou méchamment exterminés.

Au cours de ces conflits, des milliers d'enfants et adultes ont été enrôlés volontairement ou de force par les milices tribales. Les armes légères circulent abondamment dans les villages et continuent à être utilisées pour semer de la terreur. Les efforts du Programme National de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (PNDR) évoluent positivement dans cette partie du pays. Au moins 10.000 ex combattants ont été désarmés sur environ 15.000 présumés en Ituri.

De manière générale, la Province Orientale est le théâtre de toutes sortes de guerres depuis 1959. Les frontières avec les pays voisins dont la République Centrafricaine, le Soudan et l'Ouganda sont très perméables.

Actuellement, l'environnement politique dans la Province est animé par plusieurs formations politiques et par le processus électoral dont l'identification et l'enrôlement des citoyens.

1.3. Contexte Social et Culturel

Située au cœur de l'Afrique Centrale, la Province Orientale a bénéficié de la mise en place du peuplement opéré lors de grandes migrations de l'histoire de ce continent. On y trouve cinq grands groupes ethniques ayant chacun ses traditions et cultures spécifiques. Il s'agit de Pygmées, Bantous, Soudanais, Nilotiques et Nilotiopides. Elle connaît donc un amalgame et un métissage de cultures.

Le peuple est croyant. Les confessions religieuses implantées dans toute la Province sont la Confession Catholique et les Communautés protestantes. Cependant, certains peuples restent des animistes et très attachés à leurs traditions, constituant parfois des freins au développement.

Plusieurs sources statistiques fournissent des données différentes sur la démographie de la Province. La Division Provinciale de la Santé donne le chiffre de 8.292.458 habitants en 2003. D'après les projections du recensement de 1984 et le recensement administratif pour le District de l'Ituri en 1998, la Province est peuplée de 8.828.496 habitants dont près de la moitié en Ituri.

Très timidement des personnes déplacées de guerre, sans trop d'assurance sécuritaire, regagnent leurs anciens terroirs auparavant dévastés par les guerres et conflits interethniques. Les personnes vivant avec handicaps et les femmes victimes de violences sexuelles et d'autres personnes vulnérables (PVV, PAV, Veuves, etc.) ont encore de sérieux problèmes de prise en charge. L'insuffisance de l'intégration de pygmées et de la scolarisation des personnes vivant avec handicap et des filles, le non paiement régulier des personnes et agents de l'Etat, le chômage des personnes à l'âge de travailler ont enfermé la Province Orientale dans une pauvreté infernale.

La persistance de certaines maladies comme la fièvre hémorragique de Marburg qui sévit à Durba, l'onchocercose, la trypanosomiase, le goitre, la drogue très consommée par les jeunes aussi bien que de l'alcool pris abusivement par toutes

les couches de la population sont autant de maux qui rongent la Province Orientale.

1.4. Contexte économique et financier

La Province Orientale dispose des potentialités naturelles et du sous- sol énormes : or, diamant, fer, pétrole, forêt, cours d'eau, etc. capables de propulser la croissance économique et le développement durable de la population. Malheureusement, toutes ces richesses ont été spoliées pendant les conflits armés et ne profitent pas suffisamment à la population.

En Province Orientale, le réseau bancaire renferme la Banque Centrale du Congo, la Banque Commerciale Congolaise, l'Union des banques Congolaise, la Nouvelle Banque de Kinshasa en liquidation et la Banque Congolaise du Commerce Extérieur en liquidation.

Les coopératives d'épargne et de crédit ne sont pas suffisamment implantées en Province, faiblement couverte en institution bancaire et non bancaire.

La circulation de la monnaie nationale sur l'étendue de la province est très faible. Les localités frontalières utilisent plus les monnaies des pays voisins que les Francs Congolais. C'est le cas des Territoires de Aru et Mahagi où la population utilise le « shelling » ougandais dans les différentes transactions.

Chapitre II : PROCESSUS DE L' ELABORATION DU DSRP

2.1 Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial

2.1.1. Volonté politique du Gouvernement

La volonté politique du Gouvernement a été clairement exprimée le 17 octobre 2001 dans la déclaration faite par le Ministre du Plan lors de la semaine internationale pour la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à « *...transformer sa honte et le défi qu'elle renferme en opportunité pour éradiquer une bonne fois pour toutes, le virus et la pandémie de la pauvreté dans notre pays...de faire de la lutte contre la pauvreté l'affaire de tout le monde, l'affaire de toutes les congolaises et de tous les congolais...* »

Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté et son engagement de lutter contre la pauvreté, lors de l'ouverture officielle de l'atelier de lancement du processus de l'élaboration du DSRP Final, au Grand Hôtel de Kinshasa le 08 décembre 2003.

Le Vice- Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière confirma cet engagement en ces termes : « *...Compte tenu de la situation très préoccupante de la pauvreté dans laquelle croupit la majorité de la population congolaise, je renouvelle ici l'engagement du Gouvernement de la République de faire de la lutte contre la pauvreté un des axe prioritaires de sa politique nationale. Au regard de cet objectif, je renouvelle la totale disponibilité du Gouvernement d'accompagner le processus de formulation du Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté (DSRP) jusqu'à son terme et assure la Commission Interministérielle de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la pauvreté de tout l'appui nécessaire à l'accomplissement de sa mission. »*

2.1.2. Volonté de l'Exécutif Provincial

Le Gouverneur de Province s'est engagé dans le processus de lutte contre la pauvreté et sa volonté est manifeste par sa présence active à toutes les étapes et activités du processus : l'installation du Comité Provincial de Réduction de la Pauvreté, la formation des membres du Comité Provincial,, le lancement des consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base, la validation des résultats des consultations participatives sur la pauvreté. Pendant

tout le processus, il est resté ouvert à toutes les sollicitudes des parties prenantes.

2.2 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté

Le processus DSRP est essentiellement participatif et a l'ambition d'impliquer toutes les congolaises et tous les congolais jusqu'au niveau le plus bas possible, c'est-à-dire les villages, les quartiers. Dans cet effort de faire participer tous les acteurs de développement, l'UPPE a mis en place les Comités Provinciaux de Stratégie de Réduction e la Pauvreté.

En Province Orientale, le Comité a été officiellement installé par le Gouverneur de Province en janvier 2004 mais devenu opérationnel en juin 2004 après la formation technique des membres. L'équipe multidisciplinaire fonctionne avec quinze membres représentant le Cabinet du Gouverneur de Province, certaines divisions provinciales de l'Administration Publique, la Banque Centrale du Congo, l'Institut National de la Statistique, les Eglises, les Associations des femmes, les Organisations Non Gouvernementales de Développement et le monde scientifique

Le Comité Provincial est une structure technique de conception de la stratégie provinciale pour la réduction de la pauvreté et élabore le DSRP provincial. Il assure le suivi de la mise en œuvre du DSRP au niveau de Province.

Les Comités Provinciaux DSRP ont pour mission de donner une dimension locale au processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP. A ce titre, ils ont pour attributions de :

- Servir de relais au processus de vulgarisation, de consultations des communautés de base, de programmation et de mise en œuvre des actions locales de réduction de la pauvreté.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi évaluation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en province.
- Produire le document de synthèse de l'ensemble des travaux réalisés dans la province, les consultations participatives, les enquêtes quantitatives, les travaux des groupes thématiques et sectoriels.
- Effectuer des études en rapport avec la pauvreté notamment auprès des groupes cibles dont les enfants, les femmes, les jeunes, les minorités.
- Concevoir, élaborer, assurer l'exécution, le suivi- évaluation du Document Provincial de Stratégie Réduction Pauvreté ou DSRP Provincial.

- Accompagner les communautés locales dans la mise en place et le fonctionnement de leurs Comités de lutte contre la pauvreté.

2.3. Elaboration de la Monographie Provinciale

Les informations quantitatives et qualitatives sur les différentes provinces et sur les secteurs divers ont fait défaut dans le pays depuis plusieurs années. Cette carence préjudicie la conception et l'élaboration des programmes et actions de développement.

Avant l'organisation des consultations sur la pauvreté et la production des DSRP provinciaux et national, il s'était avéré indispensable d'établir les états des lieux des provinces à travers les Monographies Provinciales. La Monographie de la Province Orientale fut élaborée entre octobre 2004 et mars 2005 et de manière itérative entre le Comité Provincial de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et l'Unité de Pilotage du Processus DSRP.

L'état des lieux de la province comprend les principales informations sur :

- La situation physique de la Province avec les principales caractéristiques dont la superficie, le climat, l'hydrographie, le sol, la végétation, etc.
- La situation administrative et politique de la province : organisation administrative et judiciaire, environnement politique, impact des guerres ;
- Les caractéristiques socio- culturelles : les données démographiques, la structure de la société, les groupes ethniques, les groupes vulnérables, la variable genre ;
- Les états de lieux sectoriels : éducation, santé, agriculture, élevage, pêche, forêt, habitat, eau, énergie électrique, exploitation minière, transports (route, aéroport, port et voies navigables, chemin de fer) ; communication ;
- Les principaux problèmes de développement ou les contraintes majeures ;
- Les programmes et les projets de développement (Gouvernement, Province, ONG, Eglise, organisations du Système des Nations Unies...) en cours d'exécution dans la Province.

2.4 Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base

Pour l'élaboration du DSRP final, des consultations participatives sur la pauvreté ont été organisées auprès des communautés de base à travers le pays en général et en particulier dans la Province Orientale. Elles avaient notamment pour objectifs :

- Approfondir la compréhension de la pauvreté dans la Province et en étudier la tendance ;
- Identifier les axes stratégiques pour la réduction de la pauvreté ;
- Formuler des actions prioritaires pour la réduction de la pauvreté ;
- Définir les mécanismes de mise en œuvre y compris la détermination des capacités locales (dynamiques communautaires) dans la réalisation de quelques actions prioritaires ;
- Identifier les indicateurs et les mécanismes de Suivi et Evaluation Participative (SEP) aux niveaux des communautés/quartiers, territoires/communes et provinces.
- Dégager un consensus général sur les objectifs et les priorités visant la relance de l'économie et la lutte contre la pauvreté.

Il est important de capturer les multiples aspects de la pauvreté - non seulement les aspects concrets comme revenus, emploi, moyens de subsistance, consommation, et accès aux biens et services mais aussi les aspects non tangibles tels que perception de la sécurité, l'isolement, la vulnérabilité, la dignité et le manque de pouvoir.

Les consultations participatives ont été conduites sur toute en Province Orientale par CARITAS- DEVELOPPEMENT CONGO, un service de l'Eglise Catholique. Treize équipes de 5 animateurs chacune ont consulté la population dans 13 sites. Chaque équipe d'animateurs avait un superviseur, un facilitateur, un rapporteur, un facilitateur assistant et un rabatteur.

Les treize sites présélectionnés selon des critères bien définis sont les territoires de BAFWASENDE, ISANGI, OPALA, WAMBA, WATSA, DUNGU, BUTA, BONDO, ANGO, MAHAGI, MAMBASA, DJUGU et la Ville de KISANGANI,

Les consultations participatives sur la pauvreté ont utilisé la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) dont les principales techniques et outils sont l'entretien semi-structuré, l'observation directe, la carte sociale, la coupe

transversale, l'arrangement par préférence, l'analyse genre, la matrice de planification, le diagramme de Venn, l'histoire de vie,...

L'opérationnalisation des consultations s'est effectuée à 3 niveaux : (1) villages/ quartiers ou communautés de base, (2) territoire/ commune, (3) province.

- Niveau communautaire : 5 villages ou quartiers ont été retenus par territoire ou ville, soit au total 65 points de contacts à travers la Province. Durant 4 jours, chaque équipe MARP a eu à échanger avec 50 interlocuteurs (groupes hétérogènes et homogènes) par village, soit 250 pour les 5 villages ou quartiers.
- Niveau territoire : les résultats des consultations auprès des communautés de base ont été restitués dans les ateliers organisés au niveau des Territoires et la Ville pour discussion, enrichissement par les villages non consultés, et validation. Chaque atelier territorial réunissait 100 participants issus des villages ou quartiers consultés et non consultés, des services administratifs, des églises, des ONG, des opérateurs économiques, etc. Pendant 4 jours, 1.300 personnes de différentes parties prenantes ont discuté sur la pauvreté et les stratégies de lutte.
- Niveau province : les informations de différents territoires ont été présentées et discutées au niveau de province pendant 5 jours. L'atelier provincial avait réuni au total 100 participants, délégués des territoires consultés et non consultés et des autres couches de la population. Il a permis de dégager le profil régional de la pauvreté et de constituer des banques de données pour l'élaboration du présent DSRP provincial.

Débutées en octobre 2004, les consultations ont été bouclées en février 2005 par la tenue de l'atelier provincial de validation des données des territoires et par la rédaction des rapports.

Le rapport final des consultations et les rapports des Territoires et des Villages ont été exploités pour dégager la perception de la pauvreté par la population, les problèmes majeurs de la Province (les causes, l'évolution, les conséquences), les mécanismes de survie mis en œuvre par la population pendant les graves crises, les stratégies et les actions prioritaires, le mécanisme de mise en œuvre du DSRP et les facteurs de blocage.

2.5. Enquête quantitative sur la perception de la pauvreté

Parallèlement aux opérations de consultations auprès des communautés de base, une enquête rapide à questionnaire a été menée dans les mêmes sites auprès des populations, spécialement les ménages et les individus.

Cette enquête a eu pour outil un questionnaire individuel et un questionnaire ménage. Le premier type de questionnaire portait sur la situation de la santé, de transport, de l'alimentation, du logement, de l'éducation des enfants, le concept pauvreté, l'impact de la situation des conflits en RDC sur la vie quotidienne et les projets des personnes, les mécanismes de survie, les solutions aux problèmes de pauvreté, les revenus, les paramètres de la transition politique.

Le questionnaire ménage, quant à lui, était axé sur les caractéristiques de l'habitat du ménage, les biens du ménage, le mouvement associatif, la perception des institutions du pays, l'accès aux services sociaux de base, les sources de revenus et les dépenses du ménage.

Cette enquête a touché dans l'ensemble 1.779 individus et ménages dans les treize territoires et Ville d'application.

Les résultats de cette enquête ont constitué des inputs pour l'approfondissement du diagnostic de la pauvreté dans le Province.

2.6. Enquête sur l'emploi, le secteur informel et les conditions de vie des ménages

Dans le souci de remédier à la vétusté et à la carence des statistiques, une enquête quantitative de type 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et le budget des ménages a été diligentée sur toute l'étendue du territoire national et plus précisément dans la Province Orientale en mai 2005.

Les résultats de cette enquête permettront : i) d'actualiser le niveau de la pauvreté des ménages de la province Orientale à travers le PIB/hab, qui ne pas connu avec précision ; ii) de se faire une idée sur les statistiques provinciales relatives au niveau d'emplois rémunérés par rapport à la population active de la province ; iii) de faire la part entre l'emploi formel et informel.

Dans le Province Orientale, l'enquête 1 - 2 - 3 fut diligentée dans trois pools dont Kisangani et Tshopo, Uélés et Ituri entre mai et juillet 2005.

2.7. Rédaction et Validation du DSRP Provincial

La rédaction du DSRP provincial s'est réalisée entre avril et août 2005 et de manière itérative entre le Comité Provincial DSRP et l'Unité de Pilotage du Processus de lutte contre la pauvreté. Elle a eu pour input la Monographie provinciale, les résultats des consultations participatives, les données des enquêtes quantitatives sur la pauvreté.

Les drafts du DSRP ont été distribués aux différents partenaires de développement de la Province: Administration publique, ONG nationales, Organismes Internationaux, Agences du Système des Nations Unies, Eglises, Secteur Privé, etc. Ces derniers ont émis également des avis et considérations qui ont permis d'améliorer le contenu du document et surtout d'harmoniser et d'intégrer les stratégies sectorielles.

Chapitre III : DIAGNOSTIC PROVINCIAL DE LA PAUVRETE

3.1 Perception de la pauvreté

La pauvreté, dans sa compréhension détaillée, est un concept complexe. Il présente plusieurs facettes qui sont parfois abordées différemment selon les auteurs, organismes ou structures sociales.

Généralement la pauvreté couvre les aspects tels que l'insuffisance des besoins de base (logement, alimentation...), l'incapacité de fonctionnement humain (pauvreté humaine)... Les populations des territoires consultés ont présenté leur perception de la pauvreté en tenant compte des différentes situations du passé, du présent et de l'avenir. Mais d'une façon générale, les résultats des consultations organisées nous permettent d'affirmer que la paupérisation de la population des sites consultés est généralisée. Elle touche l'individu, le ménage et toute la communauté et même le territoire.

Dimension individuelle

Un congolais, pris individuellement, n'arrive pas à satisfaire ses besoins de base comme l'alimentation équilibrée et variée, le logement décent, l'habillement, le loisir... Le revenu par habitant a connu une régression sensible depuis un certain temps. Ce revenu est actuellement en dessous du seuil de pauvreté absolue, et représente près de 40 Fc par jour par personne.

Ainsi, une personne pauvre :

- mange très mal, tardivement la nuit, une fois par jour, sans être rassasié ;
- passe la nuit sur le grabat « Kalagba » ou sur des feuilles sans matelas, sans se couvrir ou se couvre d'écorce d'arbre « Kpandi » (territoire de Ango), autour du feu pour se réchauffer ;
- manque d'outils de travail ;
- ne possède pas un moyen de déplacement (vélo, moto, véhicule, etc.) ;
- a un très vieux panier pour transporter les effets dont les produits agricoles ;
- porte les documents scolaires à la main ou dans un sachet pour aller à l'école (élève, enseignant) ;
- recours toujours et uniquement aux plantes pour se soigner ;
- incapable de se prendre en charge ;

- manquant d'habits décents et se chausse très mal ;
- ivre régulièrement et se drogue ;
- incapable d'accéder à une eau potable ;
- manque d'argent pour acheter la justice ;
- manque des parents ;
- manque d'enfants ;
- ne croit pas en Dieu ;
- vit dans l'attentisme ;
- ne sait ni lire, ni écrire ;
- ne sait pas scolariser ses enfants ;
- ne connaît pas ses droits

Dimension de ménage

De tous les 13 territoires consultés, il est permis de signaler que la pauvreté telle que vécue par les communautés de base n'épargne personne. Les habitants des centres urbains et ceux de milieux ruraux connaissent tous la pauvreté, mais à des degrés différents. Cette pauvreté au niveau du ménage s'exprime plus en termes de services à rendre à ses membres de famille. La plupart des ménages n'arrivent pas à assurer une scolarité normale à leurs enfants; faire accéder leurs membres aux soins de santé primaires; leur procurer un logement décent et de l'eau potable, de l'énergie électrique, procurer un moyen de transport, procurer une alimentation saine et équilibrée, procurer un habillement décent.

Ainsi, les principales caractéristiques d'un ménage pauvre sont :

- Le père de la famille ou le chef de ménage n'a pas un travail ;
- Le Manque de parcelle, être un ménage locataire ;
- L'absence prolongée du Responsable du foyer ou du ménage ;
- Les enfants non scolarisés ;
- Le manque de moyens pour accéder aux soins de santé dans une formation médicale ;
- La Méésentente ou le manque de cohésion dans la famille ;
- Les enfants se retrouvent dans la rue ou dans la délinquance juvénile ;
- La présence de beaucoup de prostituées, des filles mères abandonnées, les enfants de la rue ;
- Le nombre d'enfants élevé par rapport aux ressources ou possibilités de la famille ;
- La malnutrition infantine ;
- Le manque d'enfants ;

- Le manque d'intellectuels ;
- La dissension des membres de famille ;
- Le manque d'entraide et d'amour entre les membres de la famille
- La famille mange une seule fois, tard et dans la nuit (de 21 h à 23 h).

Dimension communautaire

La communauté est un ensemble d'individus vivant en harmonie. C'est une entité importante. Elle est source de plusieurs actions de développement si elle est bien organisée et si elle dispose d'un ensemble d'éléments autour desquels elle peut organiser sa vie.

Dans l'ensemble, la pauvreté au niveau communautaire est perçue en termes d'absence des services satisfaisants autour desquels la communauté trouve sa raison de vie ou organise sa vie. Il s'agit notamment des services de santé, éducation, sécurité sociale, routes, eau potable, moyens et voies de communication, électricité, transport, habitat ... L'absence des infrastructures relatives à ces services décrit la pauvreté de la population au sein de leur communauté de base.

A ce sujet, il sied de remarquer avec regret que les guerres connues par la province nous ont davantage enfoncés dans la pauvreté dont les inégalités sont très remarquables d'une communauté à l'autre.

De manière explicite, une communauté est pauvre si :

- Elle manque et/ou il y a une insuffisance d'écoles primaires, secondaires et professionnelles ;
- Elle manque des infrastructures sanitaires adéquates, des lieux de culture et de loisirs ;
- Elle manque et/ou il y a une insuffisance en adduction d'eau potable en milieu urbain et des sources et puits aménagés en milieux urbano- ruraux,
- L'impraticabilité des avenues, des routes de desserte agricole ;
- Le manque de moyens de transport en commun, de communication, de dépôt public,
- Le manque et/ou insuffisance des infrastructures socio-économiques : magasins, boutiques, boucheries, pharmacie, Alimentation, charcuterie, marchés, moulins, rizières, hôtels,...
- La présence de maisons construites en matériaux traditionnels ou non durables,
- La croyance et traumatisme dus à la sorcellerie ;

- Le manque d'une infrastructure administrative ou bâtiment adéquate du quartier ;
- Le manque d'appui aux initiatives privées ;
- Le manque de services d'hygiène et d'assainissement du milieu ;
- La majorité des habitants est pauvre ;
- Le taux élevé de morbidité et de mortalité : maladies, épidémies, décès, etc.
- Il y a moins d'intellectuels et beaucoup d'analphabètes.

La perception communautaire de la pauvreté dans la province Orientale est basée sur l'approche de fonctionnement. C'est à dire capacité qu'à la communauté d'offrir des infrastructures de base telles que des écoles, des hôpitaux, des points d'adduction d'eau, des magasins, boutiques, pharmacie, etc.

3.2 Principaux problèmes de pauvreté

Les consultations participatives dans la Province Orientale ont dégagé les grands problèmes de développement de la Province. Ces problèmes constituent des facteurs fondamentaux de la pauvreté dans la Province. Selon la matrice de préférence, ils se classent comme suit :

3.2.1. Les routes sont totalement dégradées et ne sont plus praticables

Depuis les crises politiques et économiques consécutives à la transition, les pillages et les guerres, toutes les routes de la Province Orientale se sont dégradées à telle enseigne qu'elles ne sont plus praticables pour la circulation des personnes, la commercialisation des produits agricoles et les échanges commerciaux.



Les routes nationales Kisangani - Ituri - Ouganda, Kisangani - Bas- Uélé - République Centrafricaine, Kisangani- Opala - Equateur, Nia Nia - Haut Uélé - Soudan ne permettent plus l'accès des véhicules depuis une dizaine d'années. Les routes d'intérêt régional et de desserte agricole sont également dans un état d'abandon total. Partout, des points de coupures : des bourbiers par-ci par-là, des bacs en pannes ou coulés, des ponts cassés. Seuls les motos, les vélos et les piétons ont accès à cette voie de communication. Les piétons parcourent plus de 300 Km à pied et les vélos, 900 Km.

Les autres réseaux de transports et de communication dans la Province Orientale sont constitués des chemins de fer, des voies navigables et des voies aériennes.

La voie ferrée Kisangani - Ubundu- Kindu vient d'être réhabilité mais doit être améliorée. Le charroi est insuffisant et très vétuste. Celle des Uélés, reliant la Province Orientale à celle de l'Equateur par la gare de Bumba est très vétuste, envahie par de hautes herbes et impraticable depuis une dizaine d'années.

Les voies fluviales et lacustres posent moins de problème mais le balisage et le dragage ne sont plus réalisés depuis belle lurette et rendent difficile la circulation pendant certaines saisons. La flotte est insuffisante sur le fleuve, les rivières et le lac. La navigation en pirogue ou barque de fortune surchargée des personnes et des marchandises est la plus fréquente.

Le transport aérien semble maintenant le plus développé mais les infrastructures aéroportuaires ne sont pas très sécurisant pour les flottes. L'aéroport international de Kisangani et les aéroports nationaux d'Isiro, de Buta et de Bunia fonctionnent sans balisage.

En bref, le système de transport dans la Province Orientale ne répond plus aux impératifs du développement économique dans la mesure où il ne favorise pas la dynamique interne sous forme d'intensification des échanges commerciaux et la mobilité des personnes et des biens.

3.2.2 L'accès difficile de la population à l'information

La Province orientale est très vaste, 503.239 Km² et peuplée d'environ huit millions d'habitants. Cette population accède difficilement à l'information. La Radio et la Télévision Nationale implantée à Kisangani a une faible couverture en informations et atteint à peine le rayon de 50 Km. Quelques radios et télévisions privées sont opérationnelles à Kisangani, Bunia, Mahagi, Isiro, Wamba, Buta mais n'émettent qu'en Fréquence Modulée. L'Internet et le téléphone portable ne sont pas accessibles à la majorité de la population

Plus de 75 % de la population essentiellement du milieu rural n'ont donc pas accès à l'information. Par conséquent, ne savent pas ce qui se passe dans la province, au pays et dans le monde. Comment impliquer donc cette majorité de la population de la Province Orientale au processus de lutte contre la pauvreté ?

3.2.3 Les soins et les services de santé sont difficilement accessibles

La population de la Province Orientale accède difficilement aux soins et aux services de la santé surtout dans le milieu rural. Les infrastructures sanitaires sont délabrées. Les produits pharmaceutiques sont rares. L'approvisionnement en produits pharmaceutiques et en matériel et autres intrants médicaux est difficile. Le personnel médical est rare. Certaines Zones de Santé et Territoires sont sans médecins. Le personnel soignant de qualité est insuffisant. Il y a résurgence des maladies jadis éradiquées, persistance de la fièvre hémorragique de Marburg, recours aux tradipraticiens et à l'automédication.



(Photo
sur
l'état
des i

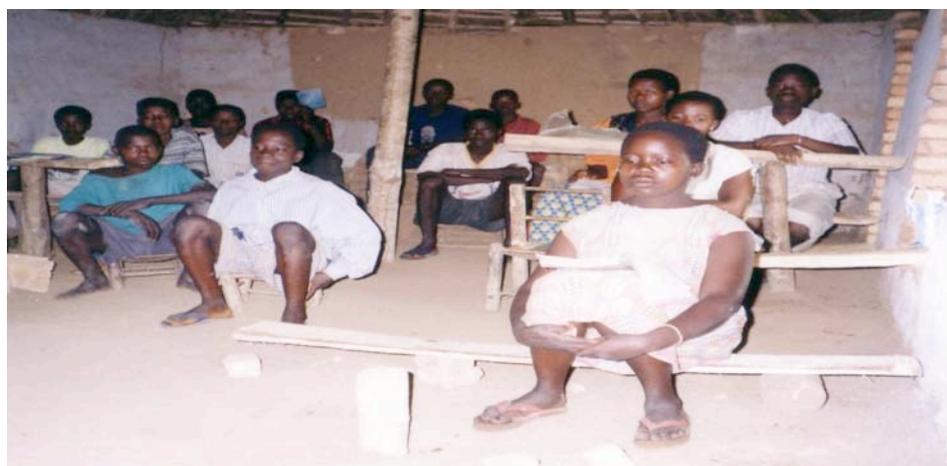
La fréquentation des services de santé de la reproduction par la population est faible. La santé des mères et des enfants dans la Province Orientale s'est détériorée considérablement comme l'attestent les informations parcellaires disponibles. En effet, la mortalité maternelle s'accroît surtout dans le milieu rural. Le niveau de décès est beaucoup plus élevé dans les Zones de conflits où ce taux serait de 2400 décès pour 100.000 naissances vivantes.

La mortalité infantile et infanto juvénile constituent un problème de santé publique dans la Province Orientale. Elle est surtout due aux décès périnataux, aux infections respiratoires aiguës, au paludisme, à la rougeole, aux maladies diarrhéiques, au VIH. Dans la plupart des cas, la malnutrition y est associée.-

3.2.4 L'accès à l'école est difficile

Les enfants de la Province Orientale accèdent difficilement à l'éducation de base. Le taux de scolarisation est faible. Le taux de déperdition scolaire est élevé. Le taux de scolarisation de la jeune fille est très bas.

En effet, les infrastructures scolaires sont délabrées, insuffisantes et sous équipées. Certains villages n'ont aucune école surtout dans les zones forestières et à conflits et les enfants doivent parcourir plusieurs Km pour rejoindre l'école la plus proche. Les enseignants sont mal et irrégulièrement payés. Les parents sont très pauvres et manquent de revenus pour prendre en charge les enseignants.



A cela s'ajoutent des problèmes d'inaccessibilité culturelle due aux croyances et coutumes, qui expliquent en partie le manque d'intérêt des parents pour la scolarisation de leurs filles. Dans certaines communautés, ces phénomènes se matérialisent par la non scolarisation des enfants et, dans la plupart des cas, par une discrimination envers la jeune fille.

En effet, quelques 51,1 % de garçons entre 6 et 11 ans sont scolarisés dans la Province Orientale, contre 47,7 % pour les filles. Par rapport aux objectifs du Millénaire pour le Développement, la scolarisation est loin d'atteindre le niveau requis.

3.2.5 La persistance des conflits armés et de l'insécurité

La sécurité des personnes et des biens n'est pas assurée dans la Province Orientale. Les guerres, les conflits interethniques, les tracasseries administratives et policières, l'intolérance politique et l'exclusion, le passage fréquent des hommes en armes sont autant de faits à signaler.

Quant à persistance des conflits politiques, la Province Orientale a une position particulière à l'Est de la RDC. Dans sa configuration géopolitique, elle ressemble à un dispositif politique, économique, naturel et géostratégique de contrôle du pays.

La Province a été marquée ces dernières années par des crises politiques, des conflits armés et des guerres civiles très meurtrières. Ces conflits ont certes des enjeux locaux, mais aussi nationaux et régionaux, liés aux intérêts et aux convoitises des uns et des autres, y compris des acteurs non africains.

Les conflits interethniques Hema- Lendu dans le District de l'Ituri ont été instrumentalisés par les pays voisins et continuent à créer de l'insécurité malgré les efforts de la pacification et de la réunification du pays. Plusieurs dizaines de villages ont disparus, plusieurs centaines de milliers de personnes sont en déplacement, les morts sont comptés par dizaine de milliers. Malgré le Programme de Démobilisation et de Réinsertion Communautaire (DRC), conduit par la CONADER, les milices tribales rendent la vie difficile dans cette partie de la Province.



La situation des crises et conflits armés dans la partie Est du pays en général et dans la Province Orientale en particulier a eu des conséquences graves sur le plan économique et social : la destruction du tissu économique, des investissements productifs, des infrastructures socio-économiques. L'économie de la province subit les conséquences de tous ces conflits politiques et interethniques. La disponibilité et l'accès aux services sociaux - *éducation, soins de santé primaire, eau potable et assainissement, nutrition et santé de la reproduction* - sont de moins en moins à la portée du commun des citoyens de la province. Dans ce lot, nous ne pouvons oublier la propagation du VIH/SIDA et la réapparition des maladies endémiques ou épidémiques autrefois éradiquées. Les groupes vulnérations (femmes veuves, orphelins, femmes chefs de ménages) sont devenus très nombreux.

Un autre fait important sur le plan social est l'ancrage des identités culturelles et ethniques dû en particulier à l'exploitation politique des différences sociales, ethnoculturelles, religieuses, etc. dans les systèmes de gouvernance actuels de la province Orientale ou passés. Dans certains cas ces situations sont devenues un véritable contentieux de sang entre groupes sociaux, contentieux qu'il devient difficile de gommer ou d'ignorer même après la crise et les conflits armés qu'a connus la province. Ces situations deviennent un fait historique et une réalité sociopolitique qu'il faut reconnaître et intégrer dans la gestion post-conflit de la province Orientale.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre et analyser la crise de l'Est du pays en général et de la Province Orientale en particulier, qui semble synthétiser les causes et les conséquences les plus dramatiques des crises et conflits armés de la région des grands lacs. Leur situation est en effet particulière et déterminante pour l'avenir de la paix en RDC en général et dans la Province Orientale en particulier.

3.2.6. L'habitat et le cadre de vie non viables

L'habitat dans la Province Orientale est encore du type traditionnel et n'offre pas de bonnes conditions hygiéniques et sécuritaires pour la population, hormis quelques cas des Villes et Cités. Le logement est construit avec des matériaux non durables : mur en pisé ; toiture en chaumes, feuilles de raphia (kongolo) et autres feuilles (mangongo). Il est souvent exigu et non suffisamment aéré. La maison n'est donc pas durable et souvent détruite par les termites. Dans les territoires à conflits interethniques, la plupart des maisons ont été brûlées ou détruites. Plusieurs villages ont disparus de la carte.

Le problème de l'habitat et du logement se pose aussi tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu urbain, l'enquête ENHAPSE/RDC (1999), révèle de mauvaises conditions de logement et d'assainissement.



Dans les centres urbains et certaines cités dont Kisangani, Bunia, Isiro, Buta, Mahagi, Lokutu, Yangambi, etc, l'habitat est généralement du type amélioré mais n'offrant pas de meilleures conditions de logement et d'assainissement. Actuellement, quelques efforts de construction des maisons en matériaux durables sont remarquables dans certains milieux ruraux dont le Territoire de Poko (Hamadi), Territoire de Mahagi, Cité de Rungu, Cité de Basoko.

Dans les villages et même certains quartiers des villes, les latrines sont rudimentaires, non couvertes et situées dans la cour.

Les ménages de la province éprouvent beaucoup des difficultés en approvisionnement en eau. Seulement 46 % de la population (MISC2) accèdent à une eau potable et selon le milieu de résidence 96 % sont urbains et 37 % ruraux. Dans la foulée la ville de Kisangani accuse un déficit de près de 40 % en desserte en eau potable. Non seulement le nombre des ménages desservis est faible, mais également les fournitures sont irrégulières principalement à cause de la vétusté des réseaux et de l'irrégularité dans la fourniture de l'énergie électrique.

(Photo sur une source d'eau non potable)

Les données issues de la base de données de MICS2 indiquent que le taux d'évacuation des déchets ménagers est de 53 % (avec 47 % en milieu urbain et 55 % en milieu rural) et le taux d'utilisation des moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées est de 10 % dans l'ensemble avec des disparités selon le milieu de résidence (40 % en milieu urbain). Entre temps le taux d'utilisation des moyens d'assainissement et de traitement des excréments s'élève à 42 % (32 % en milieu urbain et 45 % en milieu rural).

Les taux d'utilisation des latrines hygiéniques pour les adultes et les enfants de moins de 5 ans sont respectivement de 24 % (49 % urbain et 18 % rural) et 48 % (62 % urbain et 38 % rural).

3.2.7 Baisse de la production agricole, pastorale et piscicole

La production agricole, pastorale et halieutique a fortement baissé dans la Province Orientale qui était, il y a peu, le grenier alimentaire du pays. Le cheptel de gros bétail a sensiblement diminué après des destructions méchantes par les belligérants en Ituri. Les unités de pêcheries industrielles et artisanales ne sont plus actives sur le lac Albert. Les plantations de café, de palmeraies, de coton et d'autres cultures de rente ne sont plus exploitées faute de marché.

Pour les pauvres paysans, les intrants agricoles et vétérinaires sont devenus rares et difficilement accessibles. La dégradation des infrastructures routières rendent difficile la commercialisation des produits agricoles et contraint les paysans à produire seulement pour la consommation locale. Certaines maladies de plantes ne sont pas bien identifiées et soignées. Les conflits armés et la

persistance de l'insécurité sont également des facteurs de la sous production agricole, pastorale et halieutique. Les terres arables sont devenues rares dans certaines zones de surpeuplement. Les centres de recherche et de multiplication de semences ne sont plus fonctionnels et au service des agriculteurs.

En conséquence, la situation alimentaire et nutritionnelle de la population n'est pas très rose. Selon les résultats de MISC2, la Province Orientale réalise des taux d'insuffisance pondérale modérée et sévère respectifs de 26,3 % et 7,1 % contre des moyennes nationales de 31,1 % et 9,4 %. Les niveaux de malnutritions modérée et sévère s'élèvent respectivement à 39,8 % et 20,9 % .Seulement 10 % de la population s'octroient un repas suffisant par jour (dont respectivement 5 % et 10 % en milieux urbain et rural) alors que la disponibilité des réserves alimentaires dans toute la province est évaluée à 83 % (dont 49 % en milieu urbain et 92 % en milieu rural).

Le niveau de la situation nutritionnelle s'explique par : i) La faible supplantation en vitamine A de routine ; ii) Le Faible suivi de la croissance des enfants dans les centres de Santé ; iii) L'absence des nutritionnistes dans tous les Centres de récupération nutritionnelle ; iv) L'insuffisance des médicaments essentiels dans les Centres de nutrition ; v) la prise en charge financière des coûts de soins aux enfants malnutris sévères transférés à l'hôpital Général de Référence

3.2.8 La prévalence de l'épidémie à VIH/SIDA

La RDC connaît une épidémie à VIH généralisée, avec une prévalence largement supérieure à la moyenne nationale (4.5 %) chez les femmes représentant la population sexuellement active. Selon les données les plus récentes issues de surveillance sentinelle, il ressort une forte prévalence dans la ville de Kisangani de 6,5 %. Est du pays fait face à une épidémie majeure, avec des prévalences dépassant 10 %.

3.2.10 La discrimination entre homme et femme est importante

La population de la Province Orientale est estimée à près de 9 millions d'habitant dont 52 % de cette population est constituée des femmes. Sachant que 80 % de la population Congolaises vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 \$ par personne et par jour, il ressort que la pauvreté frappe plus les femmes que les hommes et l'accès au revenu et au poste de responsabilité est en défaveur des femmes.

- La féminisation de la pauvreté s'explique par les discriminations constatées dans tous les domaines de développement : Droits, Education, Santé, accès aux ressources,
- En effet, aux causes communes aux deux sexes sur la difficulté d'accès à l'éducation, s'ajoute pour les filles, l'abandon dû aux grossesses, aux mariages précoces et à la tradition qui poussent les parents à déconsidérer la scolarisation des filles étant donné que le taux net de scolarisation au primaire est moins élevé chez les filles que les garçons.
- L'existence de l'éventail très réduit des opportunités d'emploi pour les femmes : elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions du marché de travail, le rôle exigeant d'épouse et les devoirs écrasants de mère. Elles partent donc défavorisées sur tous les plans.
- La situation de dépendance économique de la femme vis-à-vis du revenu du mari est à la base de la violence dont celle-ci est victime. Le viol, la maltraitance, les propos injurieux et la violence sexuelle conjugale se répandent.

3.2.11 La faible protection des groupes vulnérables

Les derniers conflits armés ont élargi la liste des groupes vulnérables et aggravé leurs conditions d'existence. Le phénomène enfants de la rue qui n'était à peine connu que dans la Ville de Kisangani est devenu un phénomène de masse dans toute la Province. Les orphelins en nombre très important ne bénéficient pas des encadrements souhaités. Les personnes du troisième âge sont dans l'oubli total. Les centres officiels de prise en charge de cette catégorie de personnes n'existent plus. Quelques initiatives privées dont celles des ONG restent largement insuffisantes.



3.3. Pauvreté des ménages

La pauvreté est non seulement un phénomène de masse, mais elle est aussi un phénomène chronique. En tant que telle, ses effets se propagent dans la structure et la qualité des actifs des ménages entendue ici comme cause de la pauvreté au niveau des ménages.

La destruction des actifs des ménages constitue une des conséquences de la crise en RDC en général et dans la province Orientale en particulier. Cela a pu ainsi révéler la pauvreté chronique en désarmant complètement l'unité pivot qui se trouve être exposée sans défense aux chocs macroéconomiques de toute origine (externe et interne).

L'indice de pauvreté basé sur les actifs des ménages (le minimum d'actifs retenus dans le calcul de la pauvreté de l'enquête MICS 2, soit 6 actifs des ménages), se caractérise par les traits ci-dessus :

Près de 91% des ménages de la province Orientale sont pauvres au sens où ils disposent pour vivre de moins de 6 actifs ;

Comme pour les autres aspects de la pauvreté, les ménages qui résident dans le milieu rural sont plus pauvres que les ménages qui résident en milieu urbain. Pour les ménages ruraux, 94% d'eux possèdent moins de 6 actifs tandis que pour les ménages urbains, il y a 82% d'eux qui vivent avec moins de 6 actifs.

Le rapprochement de l'indice pauvreté des OMD suggère quelques indications sur le rôle des actifs dans l'amélioration de la situation des cibles.

L'aggravation de l'insuffisance pondérale dans la province Orientale est due principalement à l'incidence élevée de la pauvreté des ménages par les actifs. Un accroissement de 1% de la pauvreté des actifs se traduit, toutes autres choses restant égales par ailleurs, par plus de 75% de la détérioration dans la situation alimentaire des enfants de moins de cinq ans ;

La mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus grave dans la province Orientale par la suite de la pauvreté des ménages de la province par les actifs. Plus la pauvreté des ménages se détériore de 1% plus la mortalité des enfants de moins de cinq se détériore de près de 55%.

Manifestations de la pauvreté selon les actifs

	pauvres	Non pauvres	Ceux qui se considèrent pauvres	Ceux qui ne se considèrent pas pauvres
Première manifestation	Existence des difficultés pour nourrir le ménage	IDEM	IDEM	IDEM
Deuxième manifestation	Le manque de logement décent	Incapacité d'assurer la scolarisation des enfants	Le manque de logement décent	Incapacité d'assurer la scolarisation des enfants
Troisième manifestation	Incapacité d'assurer la scolarisation des enfants	Manque de travail	Incapacité d'assurer la scolarisation des enfants	Souffrance physique ou incapacité mentale
Quatrième manifestation	Manque des moyens de soigner les membres du ménage	Le manque de logement décent	Manque des moyens de soigner les membres du ménage	Le manque de logement décent
Cinquième manifestation	Souffrance physique ou incapacité mentale	Souffrance physique ou incapacité mentale	Souffrance physique ou incapacité mentale	Manque des moyens de soigner les membres du ménage

Commentaires :

D'après le tableau ci-dessus, pour les pauvres et ceux qui se considèrent pauvres, la pauvreté selon les actifs se manifeste de la même façon. Alors pour les non pauvres et ceux qui ne se considèrent pas pauvres, elle se manifestent presque différemment. C'est dire l'important qu'il y a à tenir compte de point de vue de pauvres dans l'analyse de leurs problèmes.

Tableau : Evaluation des OMD

OMD	RDC	PROVINCE ORIENTALE	OBSERVATIONS
<p>I. Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et la proportion qui souffre de la faim.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Près de 80% des ménages dépensent moins d'un dollar/jour/personne ; - 86% des ménages consomment moins de trois repas par jour ; - L'apport calorifique est estimé à 1.800 cal/jour/personne alors que la norme minimale, selon l'OMS est de 2.300 calories. - Niveau de malnutrition chronique : 38,2% -le taux d'insuffisance pondérale modérée et sévère est respectivement de 31,1% et 9,4% ; -17% des femmes souffrent de la malnutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> -Selon les consultations, la population vit avec 40 FC /jour/pers -Niveau de la malnutrition chronique (ou retard de croissance) : 39,8% dont 20,9% de retard de croissance sévère ; - le taux d'insuffisance pondérale modérée et sévère est respectivement de 26,3 % et 7,1 % ; -.seulement 10 % de la population s'octroient un repas suffisant par jour (dont respectivement 5 % et 10 % en milieux urbain et rural ; -10,2% des mères sont mal nourries. 	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité des réserves alimentaires dans toute la province est évaluée à 83 % (dont 49 % en milieu urbain et 92 % en milieu rural) mais malgré cela, la population est très pauvre.
<p>II. Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever le cycle complet d'études primaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -31% d'enfants âgés de 6 à 14 ans n'ont jamais fréquenté l'école ; - La proportion des filles n'ayant jamais fréquenté l'école est quatre fois plus élevée parmi les enfants des mères sans instruction (56%) que celles des mères ayant le niveau d'instruction secondaire (13%) ; -32% de la population congolaise est analphabète (44% des femmes contre 19% 	<ul style="list-style-type: none"> -32,8% d'enfants de la province Orientale âgés de 6 à 14 ans dont 35,4% des filles contre 30,2% des garçons n'ont jamais fréquenté l'école ; -Le taux d'analphabétisation des adultes : 34%(46%des femmes contre 21% d'hommes). 	<ul style="list-style-type: none"> La scolarisation en RDC et plus particulièrement dans la Province Orientale est loin d'atteindre le niveau requis par rapport aux OMD.

	d'hommes).		
III.a. Réduire de deux tiers, d'ici à 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ;	- Un enfant sur cinq meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans. -126 enfants sur 1000 meurent sans avoir fêté leur premier anniversaire.	- 143 enfants sur 1000 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire ; -213 enfants sur 1000 meurent avant l'âge de 5 ans.	
III.b. -Réduire de trois quart, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle.	-Pour 100.000 naissances vivantes, 1289 femmes meurent des suites de la grossesse ou de l'accouchement Ce taux de mortalité maternelle est l'un de plus élevé du monde.	-La mortalité maternelle s'accroît surtout dans le milieu rural. Le niveau de décès est beaucoup plus élevé dans les Zones de conflits où ce taux serait de plus de 2400 décès pour 100.000 naissances vivantes	-Au regard de cette situation des mères et enfants, les OMD sont loin d'être atteints.
IV. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle et avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies.	-La prévalence de l'infection du VIH/SIDA est estimée à 5% dans la population âgée de 15 à 49 ans. Ce taux devrait être plus élevé dans certaines parties du pays -Seule 1 femme sur 10 a une bonne connaissance du VIH/SIDA. Celle-ci est plus élevée chez les femmes urbaines, les plus instruites et chez celles des ménages les plus riches.	-Selon les données les plus récentes issue de surveillance sentinelle, il ressort une forte prévalence dans la ville de Kisangani de 6,5 % . La prévalence dans la tranche d'âge de 14-19 est inquiétante, ce qui selon l'OMS, peut conduire à une propagation exponentielle de l'épidémie dans cette tranche d'âge et	

		<p>même dans la population dans son ensemble ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6,5% seulement des femmes boyomaises ont une bonne connaissance du VIH/SIDA ; -selon le rapport 2004 de l'Inspection de la Santé : 35% d'enfants de moins de cinq ans ont été frappés de paludisme ; -Le profil épidémiologique actuel de la province : la peste et le choléra en Ituri, fièvre hémorragique virale dans l'Haut Uélé, la Trypanosomiase Humaine Africain, etc. 	
<p>V.a. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ;</p>	<p>-Pression démographique galopante et urbanisation rapide et anarchique ayant comme conséquences : déforestation, pollution, érosion, insalubrité</p>	<p>-La pression exercée par la population de la Province Orientale sur l'environnement afin de satisfaire leurs besoins alimentaires est de plus en plus croissante et dévastatrice sur les écosystèmes naturels ;</p>	
<p>V.b. Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.</p>	<p>46% de la population utilisent de l'eau de boisson de qualité dont 29% en milieu rural contre 84% en milieu urbain ;</p> <p>-46% de la population utilisent les toilettes hygiéniques (39% en</p>	<p>-Seulement 40,7% de la population ont accès à l'eau potable (37% en milieu rural contre 96% en milieu urbain) ;</p> <p>-En milieu rural, dans la zone de santé de Banalia (au nord de</p>	

	milieu rural contre 61% en milieu urbain..	Kisangani) seulement 3 % des habitants ont accès à l'eau potable. Une enquête couvrant 36 aires de santé montre que dans l'Ituri, 65 % des sources et puis utilisés par la population n'étaient pas protégés	
VII. Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement.	La femme congolaise est jusqu'à ce jour victime de violences et discriminations due au sexe. 2 à 3% seulement des femmes occupent de responsabilité dans l'économie.	<ul style="list-style-type: none"> -Ratio filles/garçons dans l'enseignement 2003/2004 : 38,4% des filles au primaire et 35,4% au secondaire par rapport aux garçons ; - Représentativité des femmes dans les Institutions : 10% seulement des femmes occupent des fonctions de responsabilité dans le pays et au niveau de province -Les femmes ont subi beaucoup de violences pendant les derniers conflits armés et les conflits interethniques en Ituri qui perdurent jusqu'à ce jour. 	

3.4. Déterminants ou causes de la pauvreté

Les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base ont relevé que déterminants de la pauvreté sont aussi multiples que complexes et dont les plus importants sont :

- 1) **L'enclavement des villages et de différentes entités administratives.** La détérioration et l'impraticabilité des infrastructures de transports rendent impossible la production et l'accès des/aux services de première nécessité et dans tous les secteurs de développement.
- 2) **La mauvaise gouvernance politique, administrative, judiciaire et économique.** Pendant plusieurs années, La Province a été mal gérée sur tous les plans. La prédation, la corruption et autres ont caractérisé la gestion de cette Province.
- 3) **Les conflits armés.** Les guerres à répétition depuis 1996, le morcellement de la Province entre les belligérants, les conflits interethniques et l'insécurité persistante ont détruit le tissu socio- économique de la Province et réduit la population à une grave misère.
- 4) **Les pillages de l'économie de la Province.** En 1991, 1992 et pendant les dernières guerres dites de libération l'économie de la Province a été méchamment pillée. L'or, le diamant, les bois, les bêtes, etc. ont été abusivement exploitées par les étrangers et les belligérants puis exportés par des pays voisins sans que la Province n'en profite.
- 5) **Le chômage généralisé, le sous paiement et le non paiement des agents et fonctionnaires de l'Etat.** Pendant les conflits armés, nombreuses unités de production de services et de biens ont été fermées et ont mis en chômage plusieurs milliers de personnes. Les agents et fonctionnaires de l'Etat n'ont pas été payés ou sous payés pendant plusieurs années. Ainsi de milliers de ménages sont privés de leurs sources de revenus et vivent dans l'extrême pauvreté.
- 6) **L'absence des services d'encadrement des paysans, d'intrants agricoles et des marchés des produits agricoles.** La population vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Mais depuis un temps, elle ne sait plus vendre sa production pour obtenir de l'argent et payer d'autres services.

- 7) **La sous information.** La couverture médiatique est très faible de la Province. La majorité de la population n'a pas accès à l'information et ne sait pas bien s'impliquer dans le processus de la démocratisation et de lutte contre la pauvreté.
- 8) **Les coutumes, les us et la culture.** La sorcellerie, la polygamie, le manque d'initiative, le parasitisme familial, la paresse, l'analphabétisme, etc. freinent énormément le développement humain dans la Province.
- 9) **Les maladies épidémiques et le VIH/ SIDA.** Les maladies épidémiques et autres ont connu une grave résurgence dans la Province et augmentent les cas de morbidité et de mortalité. Les guerres d'agression ont, quant à elles, accéléré la propagation du VIH/ SIDA qui décime des personnes aptes à la production.
- 10) **L'insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires.** Si les infrastructures scolaires et sanitaires sont bien réhabilitées dans la Ville de Kisangani, elles sont insuffisantes et/ ou se trouvent dans un état médiocre partout dans le milieu rural et n'offrent plus des services souhaités pour une bonne éducation des enfants et la santé de la population.

3.4. Efforts de lutte contre la pauvreté

3.4.1. Partenariat National

Depuis 2001, le Gouvernement s'est engagé à faire face à la crise généralisée que traverse le pays. Cet engagement s'est concrétisé par la réalisation d'un certain nombre des projets de développement dans la Province Orientale dont les plus importants sont :

- Réhabilitation de la route Ituri sur le tronçon Kisangani-Beni (810 Km) dans le cadre du Projet d'Urgence de Soutien au Processus de Réunification Economique et Sociale (PUSPRES) en RDC.
- Réhabilitation de la voie ferrée Kisangani-Ubundu dont l'inauguration a eu lieu en novembre 2004.
- Construction de l'école de l'Excellence au PK-8 Route Ituri dans la Commune de Kisangani, Ville de Kisangani.
- Construction à Kisangani d'un Centre de santé pour les femmes victimes des violences sexuelles.

- Programme de Démobilisation et Réinsertion Communautaire des ex-combattants en Ituri dont les sites de transit furent installés à Nizi, Mandro, Kwandrumba, Mahagi et Aru.
- Réhabilitation de quelques écoles primaires à Kisangani avec le financement de PUSPRES.
- Réhabilitation et équipement des Cliniques Universitaires de Kisangani sur fonds de l'Initiatives PPTE.

3.4.2. Partenariat provincial

Au niveau du Gouvernorat provincial, il y a lieu de citer la Réhabilitation de la voirie urbaine de Kisangani.

3.4.3. Partenariat avec la communauté internationale

La communauté internationale participe aux actions de développement dans la Province Orientale. Dans ces efforts, nous citons :

Des Agences du Système des Nations Unies

- Appui en fournitures scolaires dans toutes les classes des écoles ciblées (172 écoles) et en premier ordre pour toutes les écoles (UNICEF) ;
- Formation des Enseignants, des Inspecteurs et des gestionnaires des écoles (UNICEF)
- Appui au recensement scolaire annuel (UNICEF) ;
- Réhabilitation des écoles dans la Ville de Kisangani (UNOPS, BM, PNUD, UE) : 25 écoles ;
- Réhabilitation nutritionnelle dans les centres nutritionnels (PAM) ;
- Alimentation scolaire dans la Ville de Kisangani (PAM) ;
- Appui en intrants agricoles aux pisciculteurs, maraîchers et agriculteurs (FAO) ;
- Appui financier aux micro-projets agricoles et de la pisciculture familiale dans la Ville de Kisangani (PNUD) ;
- Réhabilitation du home « BOYOMA » des étudiantes de l'Université de Kisangani (MONUC).

De la Coopération Bilatérale

- Distribution de 35 tonnes de livres pour les classes de 5e et 6e primaires (CTB) ;

- Appui aux initiatives communautaires de base (CTB) ;
- Appui aux projets des initiatives locales ; (Coopération belge) ;

Des ONG Internationales

- Réhabilitation des routes en Ituri (Action Agro - Alimentaire Allemande AAA) ;
- Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de l'Ituri (AAA) ;
- Réhabilitation de la Route Kisangani- Opala (Yatolema) (Atlas Logistique) ;
- Réhabilitation du pont Lindi à 36 km route Buta (Atlas Logistique) ;
- Réhabilitation des ponts sur les rivières Tshopo (PK 122) et Ituri (PK 252) sur la route Ituri (Atlas Logistique) ;
- Déminage dans la Ville de Kisangani et ses périphéries (Handicap International).

3.4.4. Partenariat avec les communautés de base

Quelques Organisations Non Gouvernementales sont actives avec quelques projets visant à relever les niveaux de vie des populations. C'est le cas des actions suivantes menées par les ONG locales :

- Distribution des intrants agricoles à Kisangani et ses hinterlands (BDD, APILAF, DEDK, PDC/CBFC, BDC/Anglican, BDC/CELPA) ;
- Technologie appropriée : appui aux micro-crédits, formation et structuration des artistes dans la Ville de Kisangani (APILAF) ;
- Structuration des ILD dans la périphérie de la Ville de Kisangani (APILAF, BDD-Kis) ;
- Promotion et vulgarisation de la pisciculture à Buta (PEPIBO) ;
- Amélioration de l'habitat rural à Poko (Centre de Développement Communautaire de AMADI), à Mahagi (BDD/ Mahagi et RIMA), à Buta (ICG), ans le haut- Uélé (CDIC/ Nebobongo et AS TERMITES/ Isiro) ;
- Installation des Radios Communautaires à Kisangani, Buta et Isiro (Développement et Paix) ;
- Appui à la formation et à l'accompagnement des agriculteurs dans le Haut Uélé (BDD/Dungu et BDD/Wamba) ;
- Projet de formation des ONGD en management pour l'auto promotion (ACIAR, APILAF)
- Micro-finance à Bunia par AMAB, ICG.

Chapitre IV : STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

4.1. Paix, Bonne Gouvernance et Décentralisation

4.1.1 Paix et Sécurité

Problème central

Pendant plus de sept ans, la paix a été rompue dans la Province Orientale. L'insécurité continue à perdurer dans le District de l'Ituri et dans certains milieux comme Bafwasende. La libre circulation des personnes et des biens n'est pas encore garantie partout.

Causes

Les guerres successives qu'a connues la Province Orientale depuis 1996 jusqu'en 2003 ainsi que les conflits interethniques armés en Ituri sont à la base de l'insécurité dans la Province.

Stratégies

- a) Restaurer et renforcer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire provincial**
 - Exécution rapide du brassage des armées et de la Police Nationale
 - Exécution rapide du Programme de Démobilisation et Réinsertion Communautaire en Ituri
 - Paiement régulier des militaires, des policiers et des agents des services de sécurité

- b) Réhabiliter l'appareil juridique et rapprocher des cours et tribunaux des justiciables :**
 - Affectation des magistrats compétents et consciencieux dans tous le système judiciaire : Cour d'Appel, Tribunaux de Grande Instance, Tribunaux de paix.
 - Installation des Tribunaux de paix dans tous les territoires administratifs pour rapprocher les justiciables.
 - Réhabilitation de la Cour et des Tribunaux à Kisangani, Bunia, Isiro, Buta et Yangambi.

- Amélioration des conditions de vie et de travail des magistrats et du personnel de la justice.

a) Promouvoir la culture de la paix et la de la cohabitation pacifique entre les peuples ou les ethnies

- Intensifier la campagne sur la prévention et la gestion des conflits ;
- Introduire les enseignements sur la culture de la paix dans les écoles primaires et secondaires ;
- Sanctionner les actes de violences et de discrimination tribale

4.1.2 Gouvernance

Problème central

Pendant plusieurs décennies, la gestion politique, administrative, judiciaire et économique de la Province n'a pas favorisé le développement durable de la population. Elle a au contraire appauvri la population.

L'image de l'administration publique auprès des usagers est négative. Les services publics de base ne sont pas délivrés dans les délais, leurs prestations sont monnayables, et leur accessibilité n'est pas garantie partout sur l'ensemble de la province Orientale.

Causes

La mauvaise gouvernance est causée par : le dysfonctionnement de l'Administration Publique locale, le non-respect des droits de l'homme, le non-respect des textes légaux existant, la centralisation du pouvoir, l'exclusion de la population aux décisions et à la gestion de la chose publique.

Stratégies

- ❖ **Restaurer et renforcer l'autorité de l'Etat**
 - Affectation dans la territoriale et dans l'administration publique des personnes compétentes et de bonne conduite
 - Sanctionner les cas des corruptions avec rigueur
- ❖ **Réformer l'Administration publique locale, la territoriale et la justice**

- Révision du système administratif de l'Etat : cadres institutionnels et affectation
 - Retraite les agents et fonctionnaires à l'âge avancé
 - Dotation des institutions provinciales des moyens conséquents
 - Organisation de sessions de réarmement moral des agents et fonctionnaires de l'Etat
 - Imposer la transparence dans la gestion et le respect de la chaîne de dépense dans toute l'administration publique et à tous les échelons.
- ❖ **Bannir l'impunité et combattre la corruption**
 - Sanction sévère contre les auteurs des crimes, des corruptions, des mauvais gestionnaires
 - ❖ **Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel de l'Etat**
 - Paiement d'une rémunération suffisante au personnel de l'Administration publique

4.1.3. Décentralisation

Problème central

L'administration du pays est très fortement centralisée et toutes les décisions se prennent à la capitale. La Province et les autres entités administratives sont privées des moyens d'actions. La province et les communautés de base ne savent donc pas se prendre suffisamment en charge dans la lutte contre la pauvreté.

Cause fondamentale

Le système unitariste adopté au pays depuis belle lurette et la volonté politique dictatoriale instaurée par la deuxième république.

Stratégie

Donner plus d'autonomie administrative et économique à la Province, aux Territoires administratifs et aux Collectivités locales ou Secteurs.

- Elaborer le cadre juridique de la décentralisation du pays, notamment la Constitution.
- Organiser les institutions des Entités Administratives Décentralisées : Exécutif, Assemblée provinciale, territoriale et locale, etc.
- Renforcer les capacités humaines de nouveaux animateurs des Entités Administratives Décentralisées.

4.2. Croissance pro-pauvre

4.2.1. Secteur Agriculture, Pêche, Elevage

Problème central :

Près de 80% des ménages de la province dépensent moins d'un dollar/ jour/ personne. 86% des ménages consomment moins de trois repas par jour. L'apport calorifique est estimé à 1.800 cal/ jour/ personne alors que la norme minimale, selon la FAO est de 2.300 calories. Cette situation est consécutive à la Baisse de la production agricole, de l'élevage, de la pêche et à l'insuffisance des structures d'encadrement agricole.

Causes

L'agriculture, l'élevage et la pêche sont en baisse dans la Province Orientale essentiellement à cause de : difficulté d'évacuation des produits, difficulté d'approvisionnement en intrants, faible encadrement des paysans, les conflits armés et l'insécurité persistante, absence des infrastructures de stockage et de conservation, insuffisance des terres arables dans les zones à haute densité de la population, vieillissement des plantations agricoles.

Stratégies et actions prioritaires

- ❖ **Augmenter la production agricole, animale et halieutique de la Province**
 - Réorganisation des services d'encadrement des paysans agriculteurs, élevage et pêcheurs.
 - Production et vulgarisation des semences de qualité
 - Approvisionnement en intrants agricoles : matériels aratoires, produits phytosanitaires, filets et autres matériel de pêche, etc.

- ❖ **Faciliter l'évacuation et la commercialisation des produits agricoles**
 - Réhabilitation des routes de desserte agricole à travers toute la Province.
 - Promotion des campagnes de vulgarisation agricole et de transfert des technologies

❖ **Favoriser l'accès des petits agriculteurs, notamment les femmes, à la mécanisation agricole**

- Promotion et vulgarisation de la mécanisation agricole
- Encadrement et octroi de crédits pour faciliter la mécanisation agricole.

4.2.2. Secteur Environnement (forêt)

Problème central

L'écosystème ainsi que les ressources naturelles de la province Orientale sont en perpétuelle dégradation et ne sont plus à même d'assurer un cadre de vie sain aux populations locales ni de contribuer significativement à l'accroissement de la production. Cette dégradation se manifeste notamment par i) la déforestation, ii) la perte des éléments constitutifs de la diversité biologique, iii) la dégradation et amenuisement des ressources environnementales et celles en eau et en terre, etc.

Causes

A la pauvreté comme cause profonde de la dégradation du cadre de vie des communautés, s'ajoutent plusieurs autres facteurs situés à des différents niveaux :

La détérioration de l'environnement dans la province Orientale est causée en première instance par les besoins élevés en bois de feu et en terre agricole des ménages. La satisfaction de ces besoins a parfois poussé les populations à s'introduire dans les aires protégées, avec des faibles moyens et capacités de production locale.

Le faible recourt aux énergies de substitution et l'accès limité aux engrais et intrants à haut rendement ont constitué des facteurs aggravant de cette surexploitation forestière et entraîné des érosions et glissements de terrain accompagnés des inondations.

En outre, cette surexploitation forestière a conduit à la constitution des nouveaux sites de colonisation en zones forestières et une augmentation du nombre de carrières minières en zones forestières. Le prélèvement commercial qui est fait n'a fait qu'accentuer cette tendance, et entraîner une redistribution inéquitable des bénéfices.

Ces facteurs découlent de la forte concentration des populations, ainsi que de la non prise en charge des populations migrantes qui pousse celles-ci à se servir dans l'environnement avec des conséquences néfastes sur l'écosystème. Cette situation est liée également au manque d'emplois alternatifs rémunérateur pour ces populations qui ne sont pas souvent impliquées dans le processus de planification.

En outre, la destruction de l'environnement est plus fondamentalement le fait des guerres successives qui ont frappé particulièrement la région Est de la RDC avec des migrations des populations qui s'en sont suivies. Il y a également le non-respect de la réglementation existante, l'insuffisance des mesures d'accompagnement, l'insuffisance des politiques et programmes de développement et d'aménagement du territoire, l'inexistence de politiques/ programmes de développement en milieu rural, l'inefficacité de la politique d'éducation dans les milieux ruraux, l'insuffisance des politiques et programmes spécifiques d'occupation des espaces, et l'absence des politiques de gestion et de traitement des déchets, etc.

Stratégies et actions prioritaires

❖ Maîtriser la dégradation de la forêt

- Reboisement des espaces détruits
- Introduction des techniques de l'agroforesterie
- Vulgarisation des énergies renouvelables
- Vulgarisation du Code Forestier

❖ Améliorer le système de conservation de la diversité biologique

- Promotion des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur les écosystèmes
- Création des activités génératrices des revenus pour les populations vivant tout autour des forêts et des parcs

❖ Maîtriser la dégradation et amenuisement des ressources environnementales par les actions suivantes :

- Protection des ressources en terre et en eau
- Promotion de la gestion durable de l'environnement.
- Promotion du tourisme

4.2.3. Mines et Industries

Problème Central :

La Province Orientale se compte parmi les trois provinces du pays les plus riches en ressources minières. En dépit de ces potentialités (Or, Diamant, le Pétrole, le Fer) il se pose le problème de l'exploitation artisanale de ces richesses et leur faible exploitation. Les problèmes centraux dans le secteur des mines se résument par :

- L'absence d'une cohésion entre les textes juridiques et leur application sur le terrain ;
- La dispersion des exploitants sur l'ensemble des sites miniers, sans une moindre considération des lois et textes réglementaires en la matière ;
- La faible exploitation minière, l'absence des entreprises de transformation des ressources minières avec une valeur ajoutée et l'absence d'une gestion rigoureuse des ressources non renouvelables.
- La précarité des conditions de vie des populations vivant dans les provinces et agglomérations minières.
- La vulgarisation insuffisante des textes des lois et règlements en rapport avec le secteur des mines.

Causes

A l'origine de cet effondrement, outre les causes conjoncturelles, telles que les troubles sociopolitiques et les pillages, les difficultés du secteur sont également d'origine structurelle liées à un environnement institutionnel et économique dégradé. Le secteur minier souffre particulièrement des infrastructures vétustes et des problèmes techniques propres aux industries minières. En plus, le secteur connaît aussi la dégradation accélérée, du non renouvellement de l'outil de production ainsi qu'une mauvaise gestion des unités de production.

Stratégiques et actions prioritaires

- ❖ **Renforcer les capacités de l'Administration locale des Mines, notamment dans la lutte contre la fraude avec :**
 - L'institutionnalisation du système de certification pour la substance minière à l'instar du processus de KIMBERLEY pour les diamants ;
 - La mise en place un Programme National pour le Développement du secteur des Mines avec des actions à prévoir à court, moyen et long termes ;
 - L'organisation des campagnes des lois et textes réglementaires régissant le secteur minier ;
 - L'application par les entreprises minières d'une plus grande transparence dans leurs opérations.

- ❖ **Redistribuer équitablement les revenus tirés du secteur minier entre le Gouvernement central et la province avec :**
 - La rémunération équitablement les facteurs de production ;
 - L'activation d'hypothèques et gage dans le secteur minier ;
 - La lutte contre le gel des droits miniers par le paiement de droit superficiaire annuels au mètre carré ;
 - Une campagne de sensibilisation et d'éducation civique auprès de la population pour un travail productif.

4.2.4. Energie et Eau

Problème central :

Une faible portion de la population accède à l'électricité, à l'eau potable et aux hydrocarbures ; et leurs consommations sont parmi les plus faibles du pays.

Causes

Parmi les causes qui stigmatisent la pauvreté dans la province Orientale dans le domaine de l'énergie en général, on citera : l'inadéquation de la politique énergétique, l'insuffisance de ressources financières, la vétusté et l'hétérogénéité des installations, le manque d'entretien, le manque de matériel de remplacement, le sous équipement en nouvelles technologies comme outils de travail, le manque d'unité du réseau électrique, le regroupement du réseau électrique autour des grosses industries minières, faible stockage et

distribution de l'eau, le surcharge des installations, la sous exploitation des ressources en hydrocarbures, la sous utilisation d'énergies alternatives enfin le faible pouvoir d'achat de la population.

Stratégiques et actions

Sous secteur électricité

- Fiabiliser, réhabiliter les infrastructures existantes ainsi que le développement des nouvelles infrastructures
- Promouvoir l'électrification rurale
- Développer d'autres formes d'énergies alternatives (énergie nouvelles et renouvelables, solaire, éolienne, biogaz)
- Renforcer le partenariat concerté et planifié public -privé dans la gestion de l'électricité

Sous secteur eau potable

- Réhabiliter et renforcer les infrastructures de la REGIDESO en dégradation dans certains territoires et en construire d'autres
- Appuis aux Organisations Non Gouvernementales de Développement du secteur de l'eau
- Elaborer la carte des sources d'eau du pays encore disponible pour les besoins d'adduction d'eau potable

Sous secteur hydrocarbures

- Améliorer le système de transport, de stockage et de distribution
- Promouvoir l'exploration, la production pétrolière et gazière

4.3. Réhabilitation et construction des infrastructures

4.3.1. Transports

Problème Central

Le problème central pour la population et pour les opérateurs de développement, pourvoyeurs de services et d'emplois en faveur des démunis, est la non satisfaction de leur demande en services de transports abordables et en infrastructures viables. En conséquence Les routes sont totalement dégradées

et ne sont pas praticables, les chemins de fer sont délabrés, le charroi vétuste, les bacs et ponts sont vieux, délabrés ou détruits, les voies fluviales et lacustres ne sont pas navigables, la flotte insuffisante et les équipements portuaires et aéroportuaires ne sont pas appropriés.

Causes

Cette pauvreté causée par des facteurs de plusieurs ordres, se manifeste de différentes manières au niveau des infrastructures des transports, au niveau des entreprises du secteur et à celui des usagers. En effet : (i) les infrastructures des transports sont dégradées, insuffisantes avec une faible densité des voies de communication au km² et une faible proportion seulement du réseau routier revêtu; (ii) les entreprises du secteur sont pauvres, dépourvues de l'essentiel pour rendre les services attendus par la population; (iii) les usagers sont en grande partie incapables d'exprimer une demande solvable susceptible d'attirer les investisseurs ; et (iv) la législation est lacunaire et anachronique, source d'insécurité juridique et judiciaire qui entrave la création des entreprises génératrices des emplois et des services de transport en faveur des populations démunies. Cet ensemble des problèmes du secteur des transports entraînent son dysfonctionnement qui perturbe les activités des autres secteurs économiques et sociaux oeuvrant en faveur des populations

Axes stratégiques

Cet objectif sectoriel sera réalisé par les axes stratégiques ci-après :

- ❖ **Réhabiliter et/ou reconstruire les routes d'intérêt général, les routes de desserte agricole et la voirie urbaine, les infrastructures ferroviaires ainsi que les ponts et bacs**
- ❖ **La promouvoir les conditions incitatives aux investissements massifs dans les infrastructures des transports**
 - Mobilisation de la population aux travaux de canonnage manuel
 - Mise en place du système de balisage et de dragage du fleuve et des lacs ainsi que des aéroports
 - Mise en place du système de curage des rivières traversant la Ville
 - Construction des murs de soutènement sur les versants
 - Instauration du balisage des aéroports

- ❖ **Créer, renforcer et améliorer la gestion des entreprises de fourniture des services des transports aux plus démunis, aux milieux sociaux et aux secteurs économiques**

Délocalisation des entreprises de fourniture des services des transports aux niveaux des communautés de base en vue de desservir les plus démunis

4.3.2. Infrastructures énergétiques (à compléter)

4.3.3. Infrastructures sociales (à compléter)

4.4. Renforcement du Programme Développement Humain

4.4.1. Secteur Santé et Nutrition

Problème central

La situation sanitaire de la Province Orientale n'est pas rose. Elle s'est dégradée à la suite des conflits armés et des insécurités qui ont régné depuis 1996. La plupart des infrastructures de santé sont fortement détériorées. Le personnel médical et paramédical de qualité a abandonné les milieux ruraux les plus éloignés et sans beaucoup de protection. Certains Hôpitaux de Référence de retrouvent sans médecin et de surcroît les nouvelles Zones de Santé. L'accès aux soins de santé primaires est devenu très difficile pour plusieurs milliers d'habitants. Plusieurs maladies épidémiologiques ont refait surface. En conséquence les soins et les services de santé ne sont pas accessibles ; les produits pharmaceutiques sont rares et le personnel soignant sous-qualifié et insuffisant ; La prévalence du VIH/Sida a augmenté ; La fréquentation des services de santé de la reproduction par la population est faible et Persistance de la fièvre hémorragique de marbourg

Causes

Les principales causes de la détérioration de la santé de la population en Province Orientale sont : la dégradation des infrastructures sanitaires (hôpitaux, centres de santé), l'insuffisance du personnel médical et du personnel soignant de qualité dans le milieu rural, l'insuffisance du matériel médical, l'inaccessibilité physique

et financière aux soins et services de santé, la résurgence des maladies jadis éradiquées, etc.

Stratégies et actions

❖ Promouvoir les soins de santé primaires

- Amélioration du niveau de connaissances, des attitudes, des pratiques en rapport avec les soins de santé primaires

❖ Doter toutes les structures sanitaires de la province des équipes de santé

- Réhabilitation, construction et équipement des centres hospitaliers
- Paiement régulier et décent du personnel soignant
- Affectation du personnel qualifié

❖ Rendre opérationnelles toutes les zones de santé de la province

- Réhabilitation et mise en place effective des zones de santé de la province
- Affectation du personnel médical et paramédical dans ces nouvelles Zones de Santé
- Dotation de chaque communauté de base d'un Centre de santé accessible à tous
- Impliquer les communautés de base dans la gestion des centres et zones de santé.

❖ Développer un système d'approvisionnement en médicaments essentiels, en fourniture pour imagerie médicale, en plantes et recettes médicinales éprouvées et en produits de laboratoire

❖ Promouvoir des bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles

4.4.2. Education

Problème central :

L'accès à l'école est difficile pour la majorité de la population scolarisable. Le taux de scolarisation est faible et celui de la jeune fille l'est davantage. Le taux

de déperdition scolaire est élevé. Les enseignants sont mal payés et sont pris en charge par les parents ; le personnel enseignant est sous-qualifié en milieu rural ; les écoles sont détruites et délabrées ; l'insuffisance des matériels didactiques et scolaires est criante.

Causes

L'inadéquation du système éducatif face au développement est expliquée par des facteurs divers dont certains sont immédiats, d'autres sont sous-jacents et d'autres encore sont profonds. Parmi les causes immédiates on peut citer : le faible accès aux programmes d'alphabétisation pour les adultes, surtout les femmes ; la faible fréquentation des écoles maternelles et autres structure d'éveil ; les coûts élevés de la scolarité et surtout à l'enseignement de base ; la démotivation du personnel enseignant ; l'offre éducative limitée, inadaptée et disparate ; le faible encadrement et carence d'outils pédagogiques, etc.

Nous pouvons également épinglez les causes sous-jacentes dont l'insuffisance des structures d'alphabétisation et d'éveil, et d'alphabétiseurs qualifiés ; l'absence de partenariat entre le public et le privé ; la faible allocation budgétaire, l'inadaptation de la carte scolaire et universitaire aux réalités du pays ; le manque d'emploi,

Stratégies et actions prioritaires

Renforcement des capacités institutionnelles et humaines

- Réhabiliter et équiper les infrastructures scolaires et universitaires détruits par la guerre ;
- Améliorer les conditions salariales des enseignants
- Former et recycler les enseignants ;
- Equiper les Etablissements d'ESURS en bibliothèques et laboratoires ;
- Affecter un budget approprié à l'EPSP par le pouvoir central.

Promotion de l'Education pour Tous

- Mettre sur pied des mécanismes d'incitation à la scolarisation des filles ;
- Créer les mutuelles scolaires ;
- Réhabiliter et équiper les écoles affectées par les guerres ;
- Appliquer l'enseignement gratuit au niveau de l'enseignement primaire

4.4.3 Protection des Groupes Vulnérables

Problème Central

La majorité de la population de la province Orientale vivent dans l'extrême pauvreté. Dans cette masse des pauvres, il y a des catégories de la population qui sont les plus frappées par les affres de la pauvreté à cause de leur état de vulnérabilité aux risques. Il s'agit des catégories communément appelées « groupes vulnérables », c'est-à-dire des personnes qui, sans appuis spécifiques extérieurs, ne peuvent pas sortir de l'état de précarité dans lequel elles se trouvent (orphelins, déplacés de guerre, personnes vivant avec handicap, rescapé d'Ebola

Causes

Plusieurs facteurs expliquent l'inefficacité du secteur protection sociale.

Il s'agit entre autres :

- des capacités réduites des structures d'aides sociales entraînant un accès difficile des personnes vulnérables aux services sociaux de base de qualité ;
- d'une faible implication des familles et des communautés de base dans la prise en charge des personnes vulnérables ;
- de l'absence des filets de sécurité sociale des personnes vulnérables ;
- de la faible capacité d'intervention des acteurs du secteur qui offrent des pensions de retraite, de survie et de la rente viagère dérisoires ;
- de l'inefficacité du système général et des systèmes particuliers de sécurité sociale en vigueur, en particulier la non opérationnalité des systèmes de sécurité sociale en place (système général « INSS » et système particulier « Fonction Publique, Magistrature... »). De même, les employés du secteur de l'économie informelle ne sont pas couverts par le régime général de sécurité sociale et il n'existe pas des transferts ou des dispositifs de sécurité informels.
- De tout les temps le système traditionnel de solidarité a constitué un atout majeur dans le système de protection sociale des membres de la communauté. On note aujourd'hui par contre que des pratiques coutumières, la superstition et l'influence religieuse jouent un rôle néfaste sur la protection sociale.

Stratégiques et actions prioritaires

Application des dispositions légales et réglementaires de protection et de promotion des groupes vulnérables

- Assurer la sécurité alimentaire et sanitaire des groupes vulnérables ;
- Surveiller le mécanisme de suivie à haut risque en vue de les atténuer;
- Mise en place des filets de sécurité en faveur des groupes vulnérables

Renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la protection sociale des groupes vulnérables

- Constituer une banque des données des groupes vulnérables dans la Province ;
- Doter les services provinciaux des affaires sociales et de la condiffa des facilités matérielles et financières nécessaires pour l'encadrement des vulnérables

Appui aux initiatives communautaires relatives à la prise en charge des personnes vulnérables.

- Appuyer les initiatives de prise en charge communautaire des groupes vulnérables.
- Préparer et encadrer les jeunes pour leur garantir une vie plus créatrice, plus productive et leur permettre d'assurer leurs responsabilités futures de citoyen ;
- Démobiliser et réinsérer les enfants armés.

4.4.4. Cadres de vie (habitat et assainissement)

Problème Central

Le problème central est de lier l'habitat avec l'accès des populations urbaines aux services de base (la santé, l'éducation, l'eau potable, l'électricité, l'assainissement, le logement décent...). Depuis trois décennies, on observe un afflux incontrôlé des populations dans les villes et un accroissement de la superficie urbanisée sans une augmentation conséquente des infrastructures de dessert et des équipements collectifs.

Causes

Le caractère chaotique des villes atteste l'insuffisance des ressources publiques allouées à ce secteur. La part des dépenses publiques affectées au secteur de l'habitat est infiniment petite.

La superficie urbanisée de la ville de Kisangani a augmenté sans être accompagnée d'une augmentation conséquente des infrastructures de dessert et des équipements collectifs.

Les infrastructures socio-économiques (routes, hôpitaux, écoles) sont en dégradation constante. De même, Les érosions attaquent toutes les grandes agglomérations et créent des ravins partout. Faute des ressources financières, la population s'installe sur des sites à risques ce qui provoque des désastres pourtant prévisibles : inondations, ensablement, érosions, glissement de terre.

Les services sociaux assurés par le secteur privé sont inaccessibles à la majeure partie de la population à cause du coût qui dépasse de loin leur pouvoir d'achat. En outre, le tissu économique en délabrement engendre d'innombrables conséquences, méfaits et nuisance de diverses formes sur le plan social et environnemental.

Enfin, l'avenir de la ville est fonction des ressources dont disposent les institutions en charge de sa gestion. Il est urgent de procéder à une rigoureuse analyse des finances locales des villes de la province et de développer des stratégies innovatrices de mobilisation de ressources susceptibles de garantir un taux de réalisation appréciable des projets.

Axes stratégiques

- ❖ **Améliorer les conditions de vie des populations urbaines**
 - La construction des logements sociaux
 - La promotion et la vulgarisation des techniques de construction en matériaux locaux durables

4.4.5. Genre

Problème central

La femme de la province orientale est jusqu'à ce jour victime de violences et de discrimination dues au sexe. Le taux des femmes occupant des positions de responsabilités dans l'économie ne dépasse guère 2 à 3 %.

Causes

Cette situation d'inégalité et de discrimination tirerait son origine de la division sexuelle du travail qui a défini des rôles comme appropriés à l'un ou l'autre sexe et qui, au fil des temps, a créé des exclusions dans la participation aux activités dans la communauté.

Il s'en est suivi l'installation des stéréotypes et des préjugés négatifs sur les aspirations et capacités de l'un ou l'autre sexe et même des différents groupes sociaux. Ces stéréotypes et préjugés négatifs ont touché des coutumes, des croyances religieuses, des dispositions légales et ils influent même sur la faible implication des décideurs à la cause de l'intégration paritaire de la femme à la gestion de la chose publique. Les conséquences négatives se retrouvent dans les secteurs tant sociaux que ceux porteurs de la croissance et ceux d'appui à la croissance.

Stratégies

Promotion de la dimension genre dans la participation de la femme, la prise et le contrôle de décision

Actions prioritaires

- Organisation des campagnes de sensibilisation sur les droits de la femme
- Vulgarisation de la dimension Genre
- Création des structures de prise en charge sanitaire, psychosociale des femmes victimes de toutes formes de violences
- Combat et sanction contre l'impunité et pour les auteurs des actes de violence des femmes

4.4.6. Culture et Technologie de l'Information et de Communication

Problème central :

Ce secteur est sans doute le parent pauvre de tous les programmes de relance économique et sociale du pays. Les problèmes cruciaux qu'il rencontre relèvent en premier lieu de la prévalence au plan culturel, des anti-valeurs à tous les niveaux de la société congolaise. On trouve en second lieu, le faible niveau de pénétration des services de télécommunication sur l'étendue de la province. On note également l'insuffisance des services postaux et la faible couverture médiatique. Et enfin, l'accès difficile de la population à l'information et à

l'expression. On peut relever le faible accès de la population aux services des télécommunications.

Causes

Il s'agit des causes ci-après décelées et regroupées pour tous les domaines ou secteurs concernés : Absence de l'éthique sociale ; manque de modèle dans la société ; connaissance insuffisante, ignorance et négligence des valeurs du patrimoine culturel par les populations ; faible culture de recherche de l'information ; pouvoir d'achat faible ; ignorance de l'existence de services de télécoms ; désintéressement ; Population sous informée ; manque de renforcement des capacités ; modicité de salaires ; mauvaises conditions de travail ; faible promotion de la pratique des métiers de la culture ; faible développement de l'Internet et de services annexes à valeur ajoutée ; vétusté et obsolescence des équipements et matériels télécoms ; faible investissement ; absence d'une artère nationale de transmission Back bone ; absence d'une artère nationale de transmission Back bone ; caractère résiduel du réseau ; concentration du réseau téléphonique de base dans quelques entités administratives de la province ; coût élevé d'investissement ; déficit en personnel spécialisé ; manque de structures appropriées pour la production ; enfin, l'absence d'une politique culturelle nationale, la mauvaise gouvernance ; l'absence d'investissements publics dans ces secteurs ; l'inefficacité de la politique de coopération ; la non application de la loi cadre ont été retenues comme causes profondes de cette situation.

Axes stratégiques

- Promouvoir les NTIC et l'exercice de la liberté de la presse et d'opinion
- Pourvoir les secteurs de Culture, Presse et Information ainsi que les Postes, Téléphones et Télécommunications d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte de développement sociopolitique de la province Orientale.
- Moderniser les équipements et matériels
- Réduire les prix des services des télécoms
- Supprimer la mentalité et coutumes rétrogrades sur l'image de la femme

Actions prioritaires

- Conception d'une politique de création et d'appui aux radios communautaires
- Initiation aux campagnes de sensibilisation sur les NTIC

4.5. Appui à la Dynamique Communautaire

La population qui a refusé de mourir lâchement s'est organisée pour se prendre en charge à travers des structures appelées « Comité de développement ». Ainsi les organisations des communautés de base et les ONGD sont devenues des partenaires de l'Etat pour lutter contre la pauvreté. Mais il faut savoir que dans tous les cas ces organisations affichent des insuffisances.

(à compléter)

Chapitre V : MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP ET CONDITIONS DE REUSSITE

5.1 Mécanisme de financement du DSRP provincial

5.1.1 Cadre de Dépense à Moyen Terme

Le financement du DSRP provincial devra s'appuyer nécessairement sur les ressources budgétaires de l'Etat et sur la capacité provinciale de mobilisation des recettes. Il va sans dire que l'état actuel de la province pose un sérieux problème quant à sa capacité de se prendre en charge. D'où les mécanismes actuels de gestion de la chaîne de dépense au niveau central doivent tenir compte de cette nouvelle donne de manière à renforcer la capacité des provinces en difficultés de financement.

Le cadre de dépense à moyen terme couvre la période de trois ans, soit 2006 - 2008. Les secteurs prioritaires à financer pendant cette période sont :

- 1) La réhabilitation des infrastructures routières d'intérêt régional et de desserte agricole pour désenclaver les entités administratives et faciliter les échanges commerciaux.
- 2) Le processus de la décentralisation de la Province et des autres Entités Administratives dont les Territoires et les Communes.
- 3) Le développement rural : agriculture, élevage et pêche ; principale source de revenus pour la population essentiellement rurale.
- 4) La communication et l'information pour faciliter la gestion des entités territoriales et impliquer toutes les couches de la population au processus de lutte contre la pauvreté.

La détermination du budget total pour les trois années, leur répartition annuelle et les sources de financement sont à préciser très prochainement en concertation avec l'Autorité Provinciale et les services provinciaux de finances et de planification.

5.1.2. Mobilisation des ressources budgétaires de la Province

Pour faire participer les Provinces aux travaux de reconstruction nationale, le Gouvernement rétrocède aux entités administratives décentralisées 10 % des recettes du Trésor Public. Ainsi, la contribution efficace des ressources budgétaires de la province au financement de la Stratégie de réduction de la Pauvreté dépend principalement de la performance dans la mobilisation des ressources du Trésor Public par les Régies financières.

Pour le premier trimestre de l'année 2005, par exemple, le Gouvernement de Province a perçu :

68.733.898 FD, soit 10 % de l'ensemble des recettes du Trésor Public, à titre des rétrocessions locales ;

81.697.957 FC à titre des fonds de péréquation du Ministère des Finances représentant 5 %.

En dehors des rétrocessions sur les recettes du Trésor Public, les taxes provinciales constituent une autre source de financement des actions de lutte contre la pauvreté et donc du DSRP provincial.

L'installation es mécanismes de contrôle efficace et l'amélioration des conditions de travail des services taxateurs sont un gage du meilleur rendement de cette source de financement. Il faut en outre que la taxe provinciale soit recouvrée sur toute l'étendue de la Province.

5.1.3 Mobilisation des ressources du Trésor Public

Dans la Province Orientale, les ressources du Trésor Public comprennent les recettes douanières, les recettes provenant des contributions sur les activités intérieures et les recettes administratives et domaniales mobilisées par les régies financières OFIDA, DGI et DGRAD. C'est sur base de ces recettes que sont effectuées les rétrocessions à la Province. Ces rétrocessions constituent le gros des ressources budgétaires de la Province. Donc la maximisation des recettes du Trésor Public entraîne d'office la maximisation des ressources budgétaires de la Province.

Pour parvenir à cet objectif, l'Etat devra poser des actions suivantes :

- La révision à la hausse de la quote part rétrocédée à la Province ;
- Le meilleur encadrement de la fiscalité sur les activités intérieures ;
- La réforme des Régies financières et leur implication sur l'étendue de la Province ;
- L'élargissement e l'assiette fiscale par la réhabilitation de l'appareil de production et l'infrastructure routière et ferroviaire ;
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ainsi que contre la consommation à la source des recettes mobilisées ;
- L'unification financière effective de la Province et la canalisation de toutes les recettes vers le compte du Trésor à la Banque Centrale du Congo ont les guichets devront être rouverts à Buta dans le District du Bas- Uélé ;
- Le renforcement des mécanismes de contrôle des services de fisc et le réajustement régulier des impôts et autres taxes.
- Classification de nomenclature des taxes à payer à l'Etat ;
- La création des guichets uniques ;
- L'amélioration de l'outil de travail et la motivation conséquente des agents des services publics mobilisateurs et canalisateurs des recettes de Trésor ;
- La sensibilisation des opérateurs économiques sur la culture fiscale ;
- Le combat contre la sous estimation des recettes par les agents de fisc.

A titre d'exemple, durant le premier trimestre de l'exercice 2005, les ressources du Trésor pour l'ensemble de la Province, hormis les recettes du District de Bas- Uélé, s'étaient élevées à FC 697.338.981. les dépenses mensuelles y engagées en faveur du secteur public (la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat, l'Armée et la Police) totalisent plus de FC 1.500.000.000, soit un taux de couverture de 45,82 %. Donc, les ressources du Trésor au niveau de la province couvrent moins de 50 % des dépenses de l'Etat.

Bien canalisées, ces ressources financières sont un atout pour le financement des programmes de développement.

Eu égard à l'insuffisance de la capacité financière intérieure de la Province par rapport aux dépenses courantes, l'apport des ressources d'origine extérieure est d'appui appréciable ans la réhabilitation des infrastructures provinciales : routes, écoles, hôpitaux, voies ferrées, adduction en eau potable, fourniture d'énergie électrique, etc.

C'est dans cette optique que certaines écoles, centres de santé de la Ville de Kisangani ont été réhabilités avec le financement des partenaires extérieurs.

5.1.4 Ressources PPTTE

Les ressources de l'Initiative PPTTE sont constituées des fonds sur les paiements des dettes extérieures et logés dans un compte à la Banque Centrale du Congo. Elles sont budgétisées chaque année pour des actions pro- pauvres. Bien que la répartition par Province des actions à financer ne sont pas encore clairement définie, ces fonds devront être canalisés pour appuyer certains secteurs pro-pauvres de la Province dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

5.1.5 Solidarité internationale

Les Organisations Non Gouvernementales Internationales humanitaires ou autres appuient depuis quelques années les organisations locales de développement. Dans la mise en œuvre du DSRP provincial, elles pourront également contribuer à financer les actions de lutte contre la pauvreté.

5.1.6 Participation des Organisations Communautaires de base

Pendant plus de quinze ans, les Organisations des Communautés de base se sont occupées des actions de survie de la population et de lutte contre la pauvreté avec leur propre financement et parfois celui des Organisations Non Gouvernementales Internationales et qui continuent à les accompagner.

Pendant cette période de la reconstruction, elles peuvent continuer à soutenir les efforts du Gouvernement et de la Province en finançant des micro-projets à la base. Elles participeront à ces efforts de la reconstruction et du développement de plusieurs manières notamment en :

- Apportant les matériaux locaux de construction ;
- Contribuant financièrement ou en nature ;
- Participant aux travaux de réhabilitation ou de la reconstruction réalisés dans leurs contrées.

5.2 Mécanisme de Suivi-Evaluation Participatif

5.2.1. Cadre institutionnel de suivi - évaluation

Dans le souci de renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité afin d'aboutir à des résultats probants, il faudra instaurer la supervision participative de la mise en œuvre du DSRP.

Il s'agit concrètement de :

- Mettre en place un cadre institutionnel participatif et décentralisé (des unités décentralisées de suivi de la lutte contre la pauvreté) du DSRP provincial, afin de s'assurer que la politique et les priorités d'action restent constamment influencées par les expressions ou l'opinion des pauvres ;
- Procéder à la revue annuelle de la mise en œuvre du processus (mise à jour du DSRP provincial, à chaque fin d'exercice) ; les rapports sur l'état d'avancement issus des revues annuelles devraient préciser si les objectifs retenus ont été atteints et indiquerait les raisons des écarts entre les résultats effectifs et escomptés. Evaluer les résultats des allocations budgétaires.
- Promouvoir la transparence et susciter une participation accrue des collectivités locales à la gestion des dépenses locales, en mettant en place des mécanismes ou procédures participatifs de contrôle des procédures budgétaires et des dépenses.
- Mettre en place un processus budgétaire transparent où la responsabilité est suivie à différents niveaux (communautés de base dans le village/quartier, ONG et toutes les composantes de la société civile, services étatiques, presse ...)
- Accroître l'importance des programmes décentralisés, afin de mieux refléter les priorités locales de lutte contre la pauvreté.

Il faut remarquer que la société civile a un rôle déterminant à jouer dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie et de la réalisation des indicateurs de performance.

5.2.2. Mode de suivi - évaluation participatif

Le mode de suivi et d'évaluation à privilégier dans la mise en œuvre du DSRP dans la province Orientale devra être participatif. Il mettra essentiellement l'accent sur la participation active des parties prenantes primaires. Le SEP (Suivi - Evaluation Participatif) sera un procédé par lequel les populations et toutes les parties prenantes, à différents niveaux, vont pouvoir :

- participer au suivi et à l'évaluation de différents projets, programmes et politiques les concernant en rapport avec la réduction de la pauvreté ;
- participer au contrôle du contenu, de la méthode et des résultats du suivi et de l'évaluation
- participer à la mise en œuvre ou à l'identification des actions correctives.

La valeur ajoutée de ce mode de suivi et évaluation réside dans le fait que :

- il augmente le sentiment d'appropriation du processus, l'autonomie et l'auto-organisation s'il est appuyé par une institutionnalisation de la participation et un développement des actifs des pauvres ;
- il permet de disposer d'une information plus pertinente, plus fiable et plus complète ;
- il renforce l'engagement à mettre en œuvre des actions correctrices ;
- l'apprentissage partagé permet d'améliorer les performances des institutions fournissant des services et les résultats ;
- il entraîne une responsabilisation et une transparence accrues.

Les acteurs concernés

Dans la Province Orientale, les acteurs clés concernés par le suivi- évaluation de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté sont entre autre :

- 1) Les membres du Parlement,
- 2) Les membres du Gouvernement Central,
- 3) Les membres des Assemblées provinciale, territoriale et de la Collectivité locale,
- 4) Les Exécutifs provincial, des Territoires et des Collectivités,
- 5) Les autorités traditionnels ou coutumières,
- 6) Les confessions religieuses,
- 7) Les organisations Non Gouvernementales de Développement,
- 8) Les Organisations des Communautés de base
- 9) Les partenaires financiers

Rôle des acteurs

De manière sommaire, les rôles de ces différentes parties prenantes sont définis de la manière suivante :

Les membres du Parlement : élus par le peuple et pour le peuple, les membres de l'Assemblée Générale et du Sénat porteront au niveau national les desideratas et la visée de la population sur le processus DSRP.

- Les membres du Gouvernement au niveau national : coordonneront et contrôleront les activités de mise en œuvre à travers les divers ministères.
- Les membres des Assemblées Provinciale, Territoriale et Locale devront jouer sur le budget à allouer aux actions de lutte contre la pauvreté dans leurs entités respectives et veilleront sur le niveau d'exécution par les différents prestataires.
- Les Organisations Non Gouvernementales et les prestataires privés exécuteront les programmes et projets de lutte contre la pauvreté et s'occuperont de l'analyse approfondie des informations du système de suivi- évaluation participatif.
- Les autorités traditionnelles/ coutumières, se trouvant à la base, mobiliseront la population en vue de la participation aux initiatives visant la réduction de la pauvreté.
- Les populations organisées en comités, Associations et Initiatives Locales de Développement participeront à l'identification des priorités, à la définition des actions à mener, à l'élaboration des projets de développement communautaire de leurs milieux, à la réalisation de ces projets et au suivi- évaluation participatif.
- Les partenaires financiers rendront disponibles les moyens financiers surtout et matériels pour la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté.

5.2.3. Indicateurs de suivi - évaluation

Un certain nombre d'indicateurs de résultats et d'impacts ont été arrêtés pour le suivi et l'évaluation du processus de réduction de la pauvreté et dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé, les infrastructures de communication, etc. Ces indicateurs sont consigné dans le tableau que voici

Tableau : Répertoire de quelques indicateurs de suivi- évaluation

N°	Secteurs	Indicateurs
1.	Education	Taux brut de scolarisation, Taux net de scolarisation, Taux d'admission, Salaire du personnel enseignant payé, Nombre d'écoles réhabilitées, construites et équipées, Nombre d'enseignants qualifiés en fonction.
2.	Santé	Espérance de vie à la naissance, Taux de mortalité infantile, Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, Taux de mortalité maternelle, Nombre des infrastructures sanitaires réhabilitées/ construites et équipées, Nombre de dépôts pharmaceutiques construits et fournis.
3.	VIH/ SIDA	Taux de prévalence du VIH/ SIDA, Nombre de PVV sous ARV et pris en charge, Nombre de personnes qui connaissent les moyens de prévention sur le VIH/ SIDA, Nombre de personnes formés sur la prévention de ce fléau.
4.	Transports	Nombre de Km de routes réhabilitées et ou praticables, Nombre e bacs en fonction, Nombre de pont réhabilités ou jetés sur les rivières, Nombre de Km de rails réhabilités et entretenus, Nombre de locomotives et des wagons acquis, Nombre de flottes battant pavillon sur le fleuve, les rivières et le Lac Albert, Nombre des équipements portuaires et aéroportuaires renouvelés.

5.	Information et Communication	Nombre de médias audiovisuels et de la presse écrite créés et / ou appuyés, Pourcentage de la population couverte par les radios et les télévisions, Nombre de localités couvertes par les entreprises de communication à téléphones portables.
6.	Sécurité de personnes et des biens	Nombre d'ex combattants démobilisés et réinsérés, Nombre de barrières enlevées, Libre circulation des personnes et de leurs biens
7.	Cadre de vie et habitat	Nombre de logements construits en dur, Nombre de personnes accédant à l'eau potable, Nombre des localités et villes desservies par la REGIDESO à travers la Province, Nombre des puits forés et des sources aménagés, Nombre de micro centrales hydroélectriques, thermiques ou solaires installées, Nombre de personnes raccordées à l'énergie électrique de la SNEL
8.	Agriculture, élevage et pêche	Statistiques de production agricole, de l'élevage et de la pêche, Etendues cultivées par saison, Nombre de ménage qui s'offre au moins deux repas par jour. Taux de malnutrition.
9.	Protection sociale des vulnérables	Nombre de personnes vulnérables pris en charge, Nombre de centres sociaux réhabilités ou construits
10.	Pauvreté monétaire	Nombre de personnes vivant avec au moins 1 \$ US jour

5.2.4. Contrôle citoyen de l'action publique

Le principe de base dans le Développement Décentralisé Participatif (DDP) est que « *beaucoup peut être fait immédiatement grâce à une meilleure utilisation des ressources locales existantes et des capacités latentes* ». Cela est d'autant plus possible quand les moyens d'action des communautés sont renforcés pour améliorer la *culture de rendre compte* de leurs propres comités internes, des représentants élus, des autorités administratives et du personnel technique, et quand ces moyens d'action offrent un cadre assurant un mécanisme du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) horizontal au sein de la communauté et permettent de contrôler les tentatives de confiscation (monopolisation) par les élites locales.

L'importance du contrôle citoyen de l'action publique réside dans le fait qu'il permet de :

- promouvoir la bonne gouvernance par l'amélioration des mécanismes conventionnels de contrôle
- accroître l'efficacité du développement par une conception plus éclairée des politiques et une meilleure prestation des services publics
- renforcer les moyens d'action des citoyens, surtout des pauvres et des plus vulnérables en faisant entendre la voix des citoyens défavorisés et vulnérables et donc donner la parole aux groupes traditionnellement vulnérables, s'ils sont activement pris en compte dans le diagnostic et les exercices de détermination des priorités, dans la planification des actions de la communauté et dans la mise en œuvre de ces plans

Le contrôle citoyen se fera à plusieurs niveaux :

Au sein de la communauté

- Par une auto-évaluation du progrès et du processus de développement,
- Les comités d'audit social pour contrôler les leaders et les organisations d'exécution,

Communautés de base- Collectivités locales (Entités Administratives Décentralisées)

- Par le suivi participatif/ Audit social des décisions prises,
- Par le suivi de l'exécution du budget auprès des Entités Administratives Décentralisées (EAD).

Projets/ prestataires des services - Bénéficiaires

- Par le suivi de la présence des intrants alloués ou par l'application des règles d'accès aux services,
- Il y aura des fiches d'évaluation par les citoyens diffusées hebdomadairement et mensuellement.

Organisations de la Société Civile - Gouvernement/ Exécutif Provincial

- Feront des analyses indépendantes du budget,
- Feront un suivi- évaluation participatif d'impact des politiques sociales.

5.3. Contraintes et risques dans la mise en œuvre du DSRP

Les stratégies de réduction de la pauvreté mises en place et à mettre en place pourront rencontrer des facteurs de blocage internes et externes aux communautés locales. Les contraintes les plus importantes à évoquer sont :

- 1) La persistante ou la résurgence des conflits politiques, interethniques et de l'insécurité ;
- 2) La déstabilisation du processus électoral en cours et de la transition ;
- 3) La non réhabilitation des voies et moyens de communication (routes, chemins de fer, voies navigables, etc.) ;
- 4) La faible mobilisation des ressources locales, nationales et des partenaires bi et multilatérales ;
- 5) L'échec dans le processus du découpage et de la décentralisation territoriale ainsi que de la restauration de la bonne gouvernance sous toutes ses formes.

ANNEXES

ou détruits	génératrices des emplois et des services de transport en faveur des populations démunies.	pauvres.
Les voies fluviales et lacustres ne sont pas navigables, la flotte insuffisante		La création, le renforcement et la bonne gestion des entreprises de fourniture des services des transports aux plus démunis, aux milieux sociaux et aux secteurs économiques
Les équipements portuaires et aéroportuaires ne sont pas appropriés		

II.	Moyens de communication :	Faible couverture en informations par la Radio Nationale et les médias locaux	Sous-information	Favoriser l'accès de tous à l'information et au savoir favorisé d'ici 2010	Promouvoir les NTIC et l'exercice de la liberté de la presse et d'opinion	Equiper la RTNC	Gouvernement	Nombre des médias audiovisuels et de la presse écrite créés et/ou appuyés	Reprise de la guerre
	accès difficile de la population à l'information et à l'expression	Politisation de la presse	Non exercice de la liberté d'expression et d'opinion			Concevoir une politique de création et d'appui aux radios communautaires	Partenaires au développement Opérateurs économiques		Non allocation des moyens financiers conséquents
		Vétusté des équipements de l'OCPT	Répression brutale des délits de presse			Initier des campagnes de sensibilisation sur les NTIC		Textes sur la liberté de la presse vulgarisés	Détournement des fonds alloués à la réhabilitation de la RTNC, de l'ACP et de RENATELSAT par les tenants du pouvoir
		L'Internet et le téléphone portable ne sont pas accessibles à la majorité de la population	Enclavement						Prise par les gouvernants des dispositions légales
		Refus de certaines autorités locales d'accorder les autorisations	Intoxication et manipulation de la population						

nécessaires

liberticides

III. Secteur de la Santé :

Les soins et les services de santé ne sont pas accessibles ;	Délabrement des infrastructures sanitaires	Morbidité et mortalité élevées	Améliorer l'accès de tous aux soins et services de santé de qualité	Promouvoir les soins de santé primaires et le dépistage précoce du VIH/Sida et des IST	Réhabiliter, construire et équiper les centres hospitaliers	Gouvernement de la République	Quotient de réduction de la mortalité	Reprise de la guerre
Les produits pharmaceutiques sont rares et le personnel soignant sous-qualifié et insuffisant	Manque et/ou insuffisance des produits pharmaceutiques et du personnel qualifié	Résurgence des maladies jadis éradiquées	Assurer la prise en charge médicale	Intensifier les recherches sur le fléau	Payer régulièrement et décerner le personnel soignant	Bailleurs des fonds internationaux	Nombre des infrastructures sanitaires réhabilitées et équipées	Non implication de la population
La prévalence du VIH/Sida a augmenté	Faible couverture sanitaire (longues distances à parcourir)	Démotivation du personnel soignant	Le virus de Marbourg éradiqué définitivement à moyen terme	Prise en charge de cas	Affecter du personnel qualifié	ONG	Régularité et consistance du paiement du personnel soignant	Détournement des fonds, des produits pharmaceutiques et des équipements
La fréquentation des services de santé de la reproduction par la population est faible	Manque d'information sanitaire	Insuffisance des soins de santé et du personnel soignant		Pouvoir le système sanitaire d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte de la province	Recycler le personnel soignant et le motiver	Communautés locales.	Nombre des sessions de formation et de recyclage organisées	
Persistance de la fièvre hémorragique de marbourg	Impaiement et/ou non mécanisation du personnel soignant	Recours aux tradipraticiens et à l'automédication		Doter toutes les structures sanitaires de la province des équipes de santé requises à court et moyen terme	Sensibiliser la population à fréquenter les services de santé et le personnel de qualité	Médecin chef de zone de santé.	Proportion des cas traités à domicile et des cas de recours aux tradipraticiens et à l'automédication	
	Recours aux tradipraticiens, à l'automédication et au traitement des maladies à domicile,				Améliorer le niveau de connaissances, les attitudes, les pratiques en rapport avec la santé de la reproduction, le VIH/Sida et les IST	OMS	Proportion de cas ayant fréquenté du personnel qualifié	
	Pharmacie ambulante					Gouvernement		
	Analphabétisme					Eglise		
	Multiplicité des partenaires et des rapports sexuels précoces et occasionnels			Rendre opérationnelles toutes les zones de santé de la province	Identification du virus et des victimes			
					Publication des résultats du sang			

Faible utilisation des méthodes de contraception

Passivité du gouvernement et de l'OMS

Non suivi après le prélèvement de sang des patients

Absence des laboratoires de dépistage

Rendre accessibles les soins de santé essentiels de qualité à l'ensemble de la population
Mobiliser suffisamment les ressources financières aussi bien publiques, privées et extérieures que celles de la communauté
Développer un système d'approvisionnement en médicaments essentiels, en fourniture pour imagerie médicale, en plantes et recettes médicinales éprouvées et en produits de laboratoire
Développer les activités d'appui à la gestion rationnelle des programmes de santé

prélevé
Etablissement précis du diagnostic
Envoi d'un lot important des produits pharmaceutiques, et de protection.
Traitement intensif des patients
Prise des mesures de prévention de cette maladie
Suivi et évaluation

que celles de la communauté

Développer un système

d'approvisionnement en médicaments essentiels, en

fourniture pour imagerie médicale, en

plantes et recettes médicinales

éprouvées et en produits de laboratoire

Développer les activités d'appui à la

gestion rationnelle des programmes de santé

Renforcer la lutte contre la

comportements sexuels à risques

Proportion des connaissances des moyens de prévention sur le VIH/Sida

Fréquence de l'utilisation du préservatif

maladie ainsi
que les
accidents de
travail et les
conséquences
médico-
sanitaires des
catastrophes
*Promouvoir un
environnement
propice à la vie
saine*

Promouvoir la
protection
sanitaire des
groupes
spécifiques
Promouvoir
des bonnes
conditions
alimentaires et
nutritionnelles
Promouvoir la
communication
pour la santé
Promouvoir la
participation
communautair
e et le
partenariat
Renforcer la
lutte contre les
Infections
Sexuellement
Transmissibles
et le VIH/SIDA

IV. Secteur de l'Education :

L'accès à l' école est difficile ;	Manque de volonté politique	Taux élevé de déperdition scolaire et d'analphabétisme	Scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes améliorées à court terme	Réforme du système éducatif Congolais Application stricte de la loi cadre réformée.	Construire, Réhabiliter et Equiper les écoles	Gouvernement	Nombre d'écoles construites et équipées	Reprise de la guerre
Les enseignants sont mal payés et sont pris en charge par les parents ;	Faiblesse des revenus des parents	Le niveau de l'éducation est bas ;			Payer décentement et régulièrement le personnel enseignant	Bailleurs des fonds internationaux	- Prise en charge du personnel par l'Etat	Mauvaise gouvernance
Le taux de scolarité de la jeune fille est très bas	Les infrastructures sont délabrées, insuffisantes et sous-équipées	Délinquance juvénile	Mariage précoce et violences multiples (abus) chez la jeune fille	Promouvoir l'éducation préscolaire et l'éveil de la petite enfance	Créer des écoles à vocation technique et professionnelle Former et recycler le personnel soignant	ONG	- nombre des enseignants formés et recyclés	Détournement des fonds
Le taux de déperdition scolaire est élevé	Coût élevé de scolarité	Corruption		Améliorer la qualité de l'éducation de base		Communautés locales	Nombre des adultes formés	Faible budget alloué à l'Education
Le personnel enseignant est sous-qualifié	Démission et/ou irresponsabilité de l'Etat	Phénomène enfants soldats	Sexualité et maternité précoces chez les jeunes (filles surtout)	Réduire taux d'abandon scolaire, d'ici 2015		Eglise	Nombre d'enfants scolarisés	Non implication des parents dans la réforme du secteur éducatif
Les écoles détruites et délabrées. Insuffisance des matériels didactiques et scolaires	Paiement irrégulier ou non mécanisation du personnel enseignant	Accroissement du nombre des filles mères		Garantir l'effectivité de l'obligation et de la gratuité de l'éducation de base formelle				Rupture des appuis extérieurs
	Eloignement géographique de l'école par rapport au lieu d'habitation			Promouvoir l'enseignement professionnel				Mauvaise répartition géographique des écoles
	Exploitation artisanale de l'or et du diamant			Augmenter le taux net d'admission à 100%, d'ici 2015				Reprise de prise en charge des enseignants par les parents.

Organiser et développer des programmes spéciaux du niveau primaire à l'intention de tous les enfants de 8 à 14 ans n'ayant jamais fréquenté l'école

Pourvoir la province en ouvriers qualifiés en maçonnerie, menuiserie, Plomberie, cordonnerie, jardinerie et moniteur agricole

Garantir la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation

Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un

				accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente Formation et renouvellemen t des enseignants. Réhabiliter et procéder à l'extension des infrastructures de l'Enseignemen t Supérieur et Universitaire					
V.	La sécurité des personnes et des biens n'est pas assurée	<p>Conflits interethniques et/ou guerre</p> <p>Tracasseries administratives et policières</p> <p>Intolérance politique et exclusion</p> <p>Manque de formation des agents de l'ordre</p> <p>Passage fréquent des hommes en armes</p> <p>Enrichissement illicite</p> <p>Vengeance - Convoitise – jalousie Influence des</p>	<p>Pillage des ressources</p> <p>Viol et violences multiformes des jeunes filles et des femmes</p> <p>Déplacement massif des populations</p> <p>Baisse de la production agricole et pastorale</p> <p>Infection par le Vih/Sida et les IST.</p> <p>Destruction et incendie des villages et hausse des prix de denrées agricoles.</p> <p>Instabilité du pouvoir local</p>	<p>libre circulation des personnes et de leurs biens restaurée à court terme</p>	<p>Sensibilisation des agents de l'ordre et de la population sur ses droits et devoirs</p> <p>Vulgarisation du programme DDR</p>	<p>Assurer le brassage des armées et de la Police</p> <p>Exécuter le programme DDR</p> <p>Recycler le personnel militaire et de la police</p> <p>Restaurer la justice pour tous</p> <p>Mettre au point un programme de sensibilisation et de conscientisation sur l'autorité de l'Etat</p> <p>Payer</p>	<p>Gouvernement</p> <p>MONUC</p> <p>Partenaires bilatéraux</p> <p>Leaders locaux</p> <p>ONGDH</p>	<p>Elimination des divers groupes armés</p> <p>Nombre des enfants démobilisés et réinsérés</p> <p>Libre circulation des personnes et de leurs biens rétablie</p>	<p>Incapacité du Gouvernement à réussir le brassage des armées et de la Police</p> <p>Echec du programme DDR</p> <p>Politisation de l'Armée et de la Police</p> <p>Reprise de la guerre.</p>

		puissances étrangères				régulièrement les militaires, les policiers et les agents des services de sécurité			
VI	L'habitat est rudimentaire, délabré et/ou détruit.	Non application de la politique nationale d'habitat	Taux élevé de morbidité	Les conditions de logement des populations améliorées d'ici 2010	Promouvoir l'accès de tous à un logement décent et digne	Construire des logements sociaux	Gouvernement	Nombre des logements construits	Refus de la population d'accepter les nouvelles techniques de construction en dur
		Famine					Bailleurs de fonds internationaux	Politique nationale de l'habitat conçue, exécutée et vulgarisée	
		Présence des termites	Ecroulement régulier des maisons		Réhabilitation du cimestra.	Promouvoir et vulgariser les techniques de construction en matériaux locaux durables	ONG		Absence des crédits dans le secteur de l'habitat
		Faiblesse des revenus	Promiscuité		Instauration du crédit habitat		Confessions religieuses		
			Insalubrité			Plaidoyer pour la réduction des taxes foncières	Entrepreneurs nationaux	Nomenclature des taxes des autorisations de bâtir révisée	Non implication des autorités locales dans la sensibilisation de la population
		Cout élevé des matériaux de construction	Instabilité de la population						
		Prix exorbitants des taxes foncières	Perte du temps et de l'énergie			Concevoir, exécuter et vulgariser la politique nationale de l'habitat	Communautés locales	Nombre de la population qui applique les techniques nouvelles de construction	Non allégement des autorisations de bâtir
		Présence des maisons en pisé							Reprise de la guerre ou résurgence des conflits armés Présence des termites

VII.	Baisse de la production agricole, pastorale et piscicole Insuffisance des structures d'encadrement agricole, pastorale	Epuisement des terres arables	Famine	La production agricole, pastorale et piscicole à court, moyen et long terme	Améliorer la production, l'évacuation et la commercialisation des produits agricoles	Mener des campagnes de vulgarisation agricole et de transfert des technologies	Gouvernement	Autosuffisance alimentaire de la population assurée	Perturbations climatiques	
		Manque des intrants agricoles et du matériel aratoire	Exode rural				Partenaires bilatéraux		Reprise de la guerre et des conflits interethniques	
		Routes impraticables	Faiblesse des revenus		Utilisation des systèmes de compostage		ONG	Revenus des paysans améliorés	Catastrophes naturelles	
		Pratiques des techniques culturales archaïques	Malnutrition		Organisation des marchés	Dsiponibiliser les intrants agricoles	Accorder des crédits aux paysans	Communautés locales	Fréquence des maladies d'origine hydrique réduite	Conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs
		Maladies des plantes dues aux insectes et à certaines herbes				Organisation de système d'encadrement des producteurs	Equiper les paysans en matériels aratoires et les approvisionner en intrants agricoles et phytosanitaires	Eglise		Mauvaise distribution des terres arables par l'autorité coutumière
		Mauvaise politique agricole du Gouvernement								Voies de communications non réhabilitées
		Demotivation des agriculteurs en faveur de l'exploitation artisanale des matières precieuses					Créer des marchés locaux			Manque de cohésion au sein des communautés
										Mauvaise gouvernance
										Manque des crédits agricoles
VIII.	L'accès difficile à l'eau potable.	Sources d'eau non aménagées et polluées	Prévalence des maladies d'origine hydrique	L'accès à l'eau potable facilité à l'ensemble de la population d'ici 2010	Mener unPlaidoyer auprès des partenaires	Construire de micro-centrales de production d'eau Forer des puits d'eau potable Etendre les	Gouvernement	Extension de la Régideso à travers le pays	Manque d'appuis financiers	
		Insuffisance de la desserte en eau	Corvée imposée à la jeune fille et à la femme		Sensibilisation des ONG et de la		Partenaires bilatéraux	Nombre des puits forés et	Détournement des fonds alloués au forage et	

		potable par la REGIDESO			population	services de la REGIDESO	Communautés locales	des sources aménagées	à l'aménagement des sources
		Absence de service de l'hydrolique rural				Aménager les sources d'eau			Ruptur des financements
									Faible budget alloué à la Régideso
IX.	L'accès à l'énergie électrique est difficile	Mauvaise volonté politique	Inexistence des unités des productions artisanales	L'accès à l'énergie électrique assuré à moyen et long terme	Promotion des énergies renouvelables	Inventorier les sources d'eau exploitables	Gouvernement	Nombre des microcentrales hydroélectriques construites	Manque des appuis extérieurs pour la SNEL
		Insuffisance de centrale hydroélectrique	Difficulté d'utiliser les appareils électroménagers		Encouragement des initiatives privées	Construire des microcentrales hydroélectriques et des centrales thermiques ou solaires	Bailleurs de fonds	Nombre des microcentrales thermiques ou solaires installées	Détournement des fonds affectés au fonctionnement ou à la construction des centrales hydrauliques
		Faiblesse des revenus	Surexploitation de la forêt				ONG		
		Exode rural					Communautés locales		
		Réseau de la SNEL vétuste	Vol permanent			Assurer la maintenance de ces usines		60% de la population urbaine desservie	Impraticabilité de certaines voies d'accès aux sites d'électrification
			Baisse de la qualité de la vie					10% de la population rurale desservie	Reprise de la guerre ou des conflits armés
			Raccordement pirate						Impaiement des factures d'électricité par la population
			Hausse du prix du carburant						Faible suivi-évaluation
			Exode rural						
X.	Les populations	Immigration	Promiscuité	Déconcentration	Amélioration de la	Eduquer la	Gouvernement	Exode rural	Reprise de la

	sont très concentrées dans les centres urbains	Absence des services et infrastructures de base	Insalubrité Chomage	des grands centres urbains assurée	qualité de la vie à la campagne	population Créer des activités génératrices des revenus	Partenaires au développement ONG Autorités locales Leaders locaux	freiné Proportion des activités génératrices des revenus créés Proportion des unités de production implantées	guerre et des conflits armés Absence d'une politique de déconcentration des centres urbains Voies de communication non réhabilitées Extraversion de l'économie vers les centres urbains
		Enclavement de la campagne	Délinquance juvénile Prostitution			Doter les villages des infrastructures sportives et socio-économiques appropriées			
		Poids des us et coutumes	Malnutrition						
		Phénomène « Sorcier »	Prolifération des maladies Métissage culturel						
		rareté d'emplois rémunérateurs dans les villages							
		Exode rural							
		insuffisance d'énergie électrique							
		insuffisance de loisirs							
XI.	Les mentalités sont rétrogrades	Croyance aux pratiques fétichistes et à la sorcellerie	Exode rural Fuite des cerveaux Baisse de la production agricole	Mentalités de la population transformée dans deux ans	Dénoncer et combattre les pratiques rébarbatives et primitives	Mener des campagnes de sensibilisation sur la tolérance, l'unité et la non exclusion Créer des centres d'information psycho-sociaux et de dialogue	Gouvernement ONG Leaders et chefs locaux - Eglises	Culture de la solidarité au sein des communautés Changement des mentalités réussi Réduction des calomnies et de la culture de la haine et de la jalousie	Refus du changement souhaité par les tenants de la tradition Crainte de la population de perdre sa culture Absence des mesures coercitives envers les inciviques Silence des constitutions sur
		Poids de la coutume							
		Haine – jalousie	Développement freiné		Former culturellement les communautés de base.				
		Convoitise	Culture des conflits						
		Recherche du gain facile	Dislocation des familles et divorce						
		Peur – méfiance	Décès et folies						
		Prestige	Isolement social						
		Individualisme							

		Chosification de la femme							la sorcellerie. Absence d'un dialogue sincère entre générations Echec du à l'absence d'une bonne méthodologie de travail Non implication des chefs et leaders locaux
XII.	Le taux de chômage est élevé	Absence des entreprises Accès difficile à l'emploi Faible initiative de la part des populations Geurre	Faiblesse des revenus Guerre Déchéance de l'autorité parentale Délinquance juvénile Déperdition scolaire Recrudescence du banditisme Prostitution et divorce Dislocation des familles	L'accès à l'emploi assuré d'ici deux ans	Renforcer les capacités d'engagement des entreprises publiques et privées existantes Installer d'autres nouvelles entreprises publiques et privées :	Recenser les entreprises existantes pour leur accorder des crédits d'investissement Créer des nouvelles entreprises	Gouvernement Bailleurs de fonds internationaux et nationaux privés Confessions religieuses	Diminution sensible du nombre des chomeurs de 20 % Entreprises publiques et privées implantées dans la Province 3 entreprises tous les 2 ans	Reprise de la guerre et des conflits interethniques Rupture des financements Détournement des fonds alloués aux entreprises
XIII.	La population est sous-administrée	Gestion administrative et judiciaire trop centralisée, corrompue, clientéliste et répressive	Insécurité Tracasseries diverses Vieillessement du personnel de l'Etat	L'administration de la province orientale bien assurée d'ici 2007	Restauration et renforcement de l'autorité de l'Etat	Doter les institutions des moyens conséquents Réformer l'administration	Gouvernement (fonction publique) Province Partenaires	Versement régulier des frais de fonctionnement aux entités Nombre des	Reprise de la guerre et des conflits interethniques Budget insuffisant pour la réforme de la

	<p>Guerres et/ou conflits interethniques</p> <p>Impunité</p> <p>Mal gouvernance</p> <p>Impaiement ou non mécanisation du personnel de l'Etat</p>	<p>Règne de l'arbitraire</p> <p>Manipulation et intoxication de la population</p> <p>Corruption</p>			<p>publique</p> <p>Organiser de sessions de réarmement moral des agents et fonctionnaires de l'Etat</p>	<p>Leaders et communautés locales</p>	<p>fonctionnaires admis à la retraite</p> <p>Dimunution de la corruption et des tracasseries</p> <p>Changement de mentalités dans le chef des territoriaux</p> <p>Rapprochement populations- autorités locales</p> <p>Type de ressources disponibles</p> <p>50 % des cadres et fonctionnaires de l'Etat formés et recyclés</p> <p>50 % d'institutions appuyées</p>	<p>fonction publique</p> <p>Impaiement ou modicité de salaires des agents de l'Etat</p> <p>Persistence des tracasseries administratives et policières</p>
XIV.	<p>Le revenu de la population est bas</p> <p>Chômage ou emplois peu rémunérateurs</p> <p>Manque et/ou insuffisance des moyens de communication</p> <p>Non évacuation des produits agricoles</p>	<p>Taux élevé de déperdition scolaire</p> <p>Accès difficile aux soins et services de santé</p> <p>Taux élevé d'analphabétisme</p> <p>Appauvrissement de la population</p>	<p>Le revenu de la population augmenté d'ici 2006</p>	<p>Promotion de l'entreprenariat</p> <p>Revalorisation des cultures pérennes</p>	<p>Créer des activités génératrices des revenus</p> <p>Réhabiliter les plantations de café, d'hévéa, ...</p> <p>Informers les populations</p>	<p>Gouvernement</p> <p>Partenaires au développement</p> <p>ONG</p> <p>Communautés locales</p>	<p>La qualité de la vie a changé dans les communautés</p> <p>Le pouvoir d'achat de la population a augmenté</p>	<p>Reprise de la guerre</p> <p>Insuffisance des moyens financiers à consentir au crédit</p> <p>Mauvaise gouvernance et</p>

	Abandon des cultures pérennes	Vol							mauvaise répartition du PIB
	Prix dérisoire des produits agricoles	Corruption							
	Multiplicité des taxes	Famine							
XV.	Inaccessibilité au crédit et absence de l'épargne	Manque de volonté politique de l'Etat	Manque de culture de l'épargne et du crédit	L'accès de la population au crédit promu	Promotion de crédit et de l'épargne durable.	Organiser des sessions de formation sur la gestion des AGR	Gouvernement	Nombre de sessions de formation sur la gestion du crédit organisé	Manque d'une politique d'octroi des crédits
	disparition des structures d'octroi des crédits existantes dans le passé	Faiblesse des revenus	Perte de confiance pour des crédits antérieurs non remboursés		Implantation des coopératives de crédit et d'épargne.	Structurer les associations féminines, des jeunes et les corporations professionnelles	Bailleurs des fonds ONG	Culture de l'épargne et du crédit intériorisée	Non remboursement par les bénéficiaires des crédits alloués
	Taux d'intérêt exorbitant	Vol à domicile					Associations féminines, des jeunes et autres		
	Insécurité due aux conflits armés	Pratique de totine				Leur allouer des micro-crédits stimuler la création des coopératives de crédit et d'épargne		Les associations féminines, des jeunes et autres font de l'épargne et accèdent au crédit	Insuffisance des capacités dans la gestion du crédit
	Instabilité de la monnaie								Geurre
XVI.	La jeune fille et la femme sont marginalisées et victimes des discriminations	Attachement aveugle à la coutume et à la tradition	Maternité nombreuse et précoce	Le statut de la jeune fille et de la femme restauré à moyen et long terme	Promotion de la dimension genre dans la participation de la femme, la prise et le contrôle de décisions	organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits de la femme	Gouvernement	Augmenter de 20% le taux de scolarisation des jeunes filles et alphabétisation des femmes.	persistance des pratiques rétrogrades envers la jeune fille et la femme
	Stéréotypes négatifs	Violences multiformes					Partenaires		
	Ignorance des droits humains	Taux élevé d'analphabétisme				Structurer les associations féminines	Organisations de défense des droits de la femme		Ignorance des droits de la jeune fille et de la femme par la société et par elle-meme
	Mauvaise interprétation des versets bibliques.	Mauvaise image de la femme dans les médias				Vulgariser la dimension Genre	Leaders religieux et chefs locaux.	Participation des femmes dans la prise et le contole des décisions augmenté de 20%	
		Chosification de la femme et de la jeune fille				Créer des structures de prise	La femme elle-meme et puis l'homme		Complexe d'infériorité de la

		Faible participation de la femme dans les cercles de décision et dans la gestion de la chose publique			en charge sanitaire, psycho-sociale des femmes victimes de toutes formes de violences			femme face à l'homme		
					Combattre et sanctionner l'impunité des auteurs des actes de viol des femmes					
XVII. Les conflits fonciers perdurent	Mauvaise gestion des terres par l'autorité coutumière	Destruction méchante des champs	Les conflits de terres réduits à moyen terme (2007)	Promotion du dialogue communautaire	Mener une campagne de vulgarisation de la Loi foncière	Parlement	Réduction de 20% des meurtres et des agressions physiques relatif aux conflits fonciers	Faiblesse de l'autorité de l'Etat		
	Guerre et/ou conflits interethniques	Sorcellerie et empoisonnement		Formation et information de la population sur la loi foncière	Redistribuer les terres arables à la population bénéficiaire	Gouvernement		Autorités provinciales	Résistance des populations à la législation foncière en vigueur en RDC	
	Polygamie (héritage mal assuré)	Meurtres						Leaders locaux et chefs coutumiers	Les plaintes relatives aux conflits fonciers auprès des services judiciaires	Reprise de la guerre et des conflits armés
	Confusion favorisée par les services du cadastre	Incendie des maisons								
	Corruption et jalousie	Culture de la haine								
	Arrogance des éleveurs face aux agriculteurs	Déplacement des populations								
	Ignorance de la loi foncière par la population	Location de la terre et partage de la production								

